

ALLER DE L'AVANT



UNE SÉLECTION DE RÉALISATIONS
DU PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO 2010-2011





Image de couverture :

©FAO/Sean Gallagher. Oyuntugs, une garde forestière volontaire et membre du groupe d'utilisateurs de la forêt d'Altansumber en Mongolie en promenade avec son cheval. Le projet de la FAO GCP/MON/002/NET : Création de capacités et développement institutionnel pour la gestion et la conservation participatives des ressources naturelles dans les forêts de Mongolie répond à une demande directe du Ministère de la nature et de l'environnement de Mongolie de soutenir les efforts du gouvernement visant à encourager la population locale à participer à la gestion durable des forêts mongoliennes, afin d'arrêter et d'inverser leur dégradation, et de contribuer à la réduction de la pauvreté à l'aide d'un modèle de gestion forestière à appliquer au niveau local.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

TABLE DES MATIÈRES

05 AVANT-PROPOS

08 LE CADRE

09 ACRONYMES

1 Fournir des informations en temps utile et fiables

2 Renforcer les politiques et les pratiques par le biais de la coopération et des débats internationaux

3 Créer un environnement propice pour la foresterie et les industries forestières

4 Promouvoir la gestion durable des forêts et des arbres

5 Promouvoir les valeurs sociales et économiques des forêts et des arbres et leurs avantages pour les moyens d'existence

6 Promouvoir les valeurs environnementales des forêts, des arbres hors forêt et de la foresterie

34 LE PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO EN CHIFFRES



AVANT-PROPOS

Dans ce numéro 2012 d'*Aller de l'avant*, FAO Forêts a le plaisir de présenter une sélection des travaux réalisés pendant l'exercice biennal 2010-2011 en faveur de la communauté forestière.

Le Programme forestier de la FAO englobe une large gamme d'activités et de projets dont cette brochure ne présente qu'un échantillon. Dans toutes les parties du monde, le Programme aide à réaliser la gestion durable des forêts et à renforcer les moyens d'existence des populations tributaires des forêts.

Elle le fait, d'une part, en améliorant l'information sur les forêts. En 2010, par exemple, la FAO a publié une autre de ses évaluations des ressources forestières mondiales vantées, qui a représenté un élément clé de son travail depuis la création de l'Organisation. En 2011, elle a également diffusé les résultats de la première enquête forestière mondiale par télédétection jamais réalisée.

L'information n'est pas une fin en soi mais la base nécessaire pour la gestion durable, la conservation, la restauration et la gouvernance des forêts. FAO Forêts accomplit donc un travail notable au niveau du terrain aussi. En reconnaissant, par exemple, l'importance des petites et moyennes entreprises pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'emploi, FAO Forêts encourage, avec un succès croissant, leur établissement et leur développement. En reconnaissant, également, le rôle important des forêts dans le changement climatique, la FAO aide ses pays membres, par le biais de l'Initiative REDD-ONU et d'autres, à préparer la réalisation sur le terrain du programme REDD+. La promotion du rôle des forêts dans la protection des eaux et du sol, et la concrétisation de leur immense capacité à prévenir et inverser la désertification sont parmi les priorités clés de FAO Forêts.

La communauté forestière mondiale a célébré l'Année internationale des forêts (AIF) en 2011. FAO Forêts a largement contribué au succès de l'Année, notamment en soutenant les efforts de communication des pays. Les sociétés urbaines ont besoin d'outils de communication de plus en plus sophistiqués et FAO Forêts aide, entre autres, à renforcer la capacité des pays à utiliser de tels instruments dans la vulgarisation forestière. Des événements d'inauguration et de clôture prestigieux pour l'AIF à New York et à Rome ont été accompagnés par le lancement d'importantes publications comme la *Situation des forêts du monde 2011*.

Huit réunions des commissions régionales des forêts ont eu lieu au cours de l'exercice biennal, plusieurs un peu plus tôt que dans le passé à cause de la révision du plan de travail des organes directeurs de la FAO. Certaines, comme celle de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique à Beijing, qui a attiré des orateurs renommés et un nombre exceptionnellement élevé de participants, se sont tenues en concomitance avec les semaines régionales de la forêt. Des organes directeurs et statutaires forestiers se sont rencontrés pendant l'exercice biennal et ont continué à prendre d'importantes décisions pour façonner le travail de la FAO en matière forestière.

En 2011, nous avons célébré le centenaire de *Silva Mediterranea* en une seule séance au Palais des papes à Avignon, France. Les activités conjointes autour de la Méditerranée ont augmenté de façon spectaculaire ces dernières années, grâce à un partenariat que *Silva Mediterranea* a contribué à constituer appelé Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes.

De fait, les partenariats donnent de façon croissante des fruits dans le domaine forestier. Comme l'a reconnu le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, l'initiative REDD-ONU est l'un des exemples les plus avancés du principe « Unis dans l'action » - un partenariat méritoire entre les organisations des Nations Unies. Dans les pages de cette brochure vous trouverez de nombreux autres exemples de partenariats efficaces actifs.

Regrettablement, une femme exceptionnelle qui a lutté toute sa vie pour la préservation et la restauration du couvert forestier en Afrique, gagnante du Prix Nobel pour la paix, Wangari Maathai, est décédée à la fin de 2011. Pour la commémorer, le Partenariat de collaboration sur les forêts a établi le prix Wangari Maathai, dont le premier sera conféré pendant la vingt et unième session du Comité des forêts en septembre 2012.

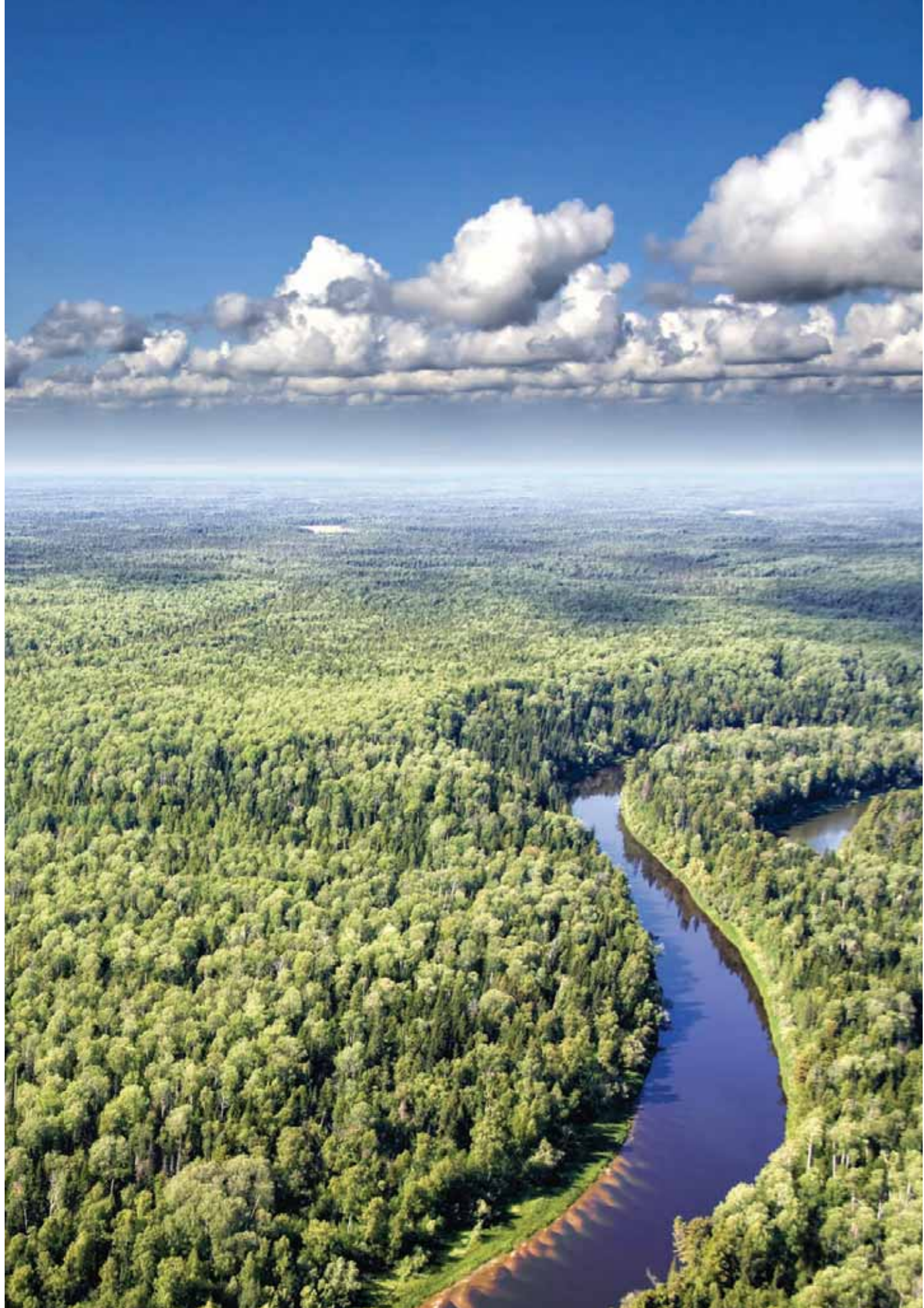
FAO Forêts poursuit ses travaux de longue haleine pour aider ses pays membres. Sa réalisation de projets a augmenté de 160 pour cent entre 2008 et 2011; malgré des restrictions budgétaires croissantes de la part de nombreux pays donateurs. FAO Forêts est l'un des domaines de l'Organisation qui a obtenu un surcroît de ressources extrabudgétaires. Une évaluation récente du Programme forestier de la FAO contribuera à le renforcer davantage.

Les réalisations décrites ici ne sont que quelques-uns des faits saillants du travail de FAO Forêts. J'estime – et une enquête menée récemment par des représentants de pays le confirme – que nous offrons une contribution vitale à la gestion durable des forêts du monde et que nous aidons à redresser les niveaux de vie des populations tributaires de la forêt. Avec l'aide de nos partenaires, nous continuerons à aller de l'avant.



EDUARDO ROJAS-BRIALES

Sous-Directeur général, Département des forêts de la FAO





LE CADRE

LA STRATÉGIE DE FAO FORÊTS

La Stratégie pour les forêts et la foresterie de la FAO, qui a été ratifiée par le Comité des forêts en 2009, s'harmonise avec les réformes en cours à la FAO et, en particulier, avec le cadre de la gestion fondée sur les résultats de l'Organisation. La Stratégie pour les forêts et la foresterie décrit trois objectifs mondiaux pour la société et six résultats organisationnels qui forment la structure de cette brochure.

OBJECTIFS MONDIAUX POUR LES FORÊTS ET LA FORESTERIE

1. La prise de décisions intersectorielle est éclairée, mieux coordonnée, transparente et participative.
2. Les avantages procurés par les arbres, les forêts et la foresterie sont largement reconnus et appréciés de façon croissante.
3. Les ressources forestières augmentent dans la majorité des pays et aux services écosystémiques est attribuée une valeur croissante.

RÉSULTATS ORGANISATIONNELS

1. Les politiques et pratiques intéressant les forêts et la foresterie se fondent sur des informations fournies en temps utile et fiables.
2. Les politiques et pratiques intéressant les forêts et la foresterie sont renforcées par la coopération et les débats internationaux.
3. Les institutions régissant les forêts sont renforcées et la prise de décisions est

améliorée, y compris la participation des parties prenantes forestières à l'élaboration des politiques et de la législation forestières, favorisant par là même un environnement propice aux investissements dans la foresterie et les industries forestières. La foresterie est mieux intégrée dans les plans et processus de développement national, en tenant compte des interfaces entre les forêts et des autres utilisations de la terre.

4. La gestion durable des forêts et des arbres est plus largement adoptée, déterminant la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, l'augmentation des contributions des forêts et des arbres à l'amélioration des moyens d'existence, et l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.
5. Les valeurs sociales et économiques et les avantages pour les moyens d'existence des forêts et des arbres sont renforcés, et les marchés pour les produits et services forestiers contribuent à faire de la foresterie une option d'utilisation des terres plus viable économiquement.
6. Les valeurs environnementales des forêts, des arbres hors forêt et de la foresterie sont mieux comprises; des stratégies pour la conservation de la diversité biologique et des ressources génétiques des forêts, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, la réhabilitation des terres dégradées et la gestion de l'eau et de la faune sauvage sont mises en œuvre efficacement.



ACRONYMES

ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ADM	Analyse et développement des marchés
AIF	Année internationale des forêts
APV	Accord de partenariat volontaire
CENUE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CFAP	Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique
COFO	Comité des forêts de la FAO
GCF	Gestion communautaire des forêts
CRF	Commissions régionales des forêts
DEC	Développement des entreprises communautaires
EPSFE	Études des perspectives du secteur forestier en Europe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FLEGT	Application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
FRA	Évaluation des ressources forestières mondiales
MFP	Mécanisme forêts & paysans
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
Programme	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des
ONU-REDD	émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
PFN	Programmes forestiers nationaux
PFN Facility	Mécanisme pour les PFN
PMEF	Petites et moyennes entreprises forestières
RAF	Bureau régional de la FAO pour l'Afrique
RAP	Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique
REDD+	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts plus le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement
RLC	Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes
SOFO	<i>Situation des forêts du monde 2011</i>
UE	Union européenne



FOURNIR DES INFORMATIONS EN TEMPS UTILE ET FIABLES

1

CÉLÉBRER L'ANNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS 2011

L'Assemblée générale de l'ONU a invité la FAO à soutenir l'Année internationale des forêts 2011 (AIF) qui avait pour thème « Des forêts pour les populations ». L'investissement de la FAO dans la communication des messages de l'AIF a été extrêmement fructueux. C'est ainsi qu'un investissement de 35 000 de dollars US dans un « spot » sur l'AIF a produit un temps d'émission gratuit d'une valeur de 3,46 millions de dollars US sur les chaînes d'information internationales et nationales. Des vidéos ont été produites en Équateur, en Mongolie, aux Philippines, au Rwanda et au Sénégal pour montrer des projets techniques importants de la FAO. D'autres produits élaborés par la FAO, comme une application mobile pour les iPhone et les iPad, une édition spéciale d'*Unasylva*, et une boîte à outils AIF de la communication ont permis de faire de l'AIF une réalité mondiale. La FAO Forêts a lancé sa publication phare *Situation des forêts du monde 2011* (SOFO) lors de l'événement d'ouverture de l'AIF à New York. En fournissant une vision holistique des multiples façons dont les forêts soutiennent les moyens d'existence des populations, SOFO a contribué à transmettre l'un des messages les plus importants de l'AIF, à savoir que les forêts fournissent une immense contribution aux moyens d'existence et à la réduction de la pauvreté.

Les bureaux régionaux de la FAO ont œuvré aussi pour accroître la visibilité de l'AIF, Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, par exemple, a déployé des bannières, lancé une

— “ —

**EN FOURNISSANT UNE VISION
HOLISTIQUE DES FORÊTS,
LA SITUATION DES FORÊTS
DU MONDE 2011 A CONTRIBUÉ
À TRANSMETTRE L'UN
DES MESSAGES LES PLUS
IMPORTANTES DE L'AIF, À SAVOIR
QUE LES FORÊTS FOURNISSENT
UNE IMMENSE CONTRIBUTION
AUX MOYENS D'EXISTENCE ET À
LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ.**

— ” —

initiative pédagogique intitulée « Les enfants face à la forêt », et organisé la Semaine de la forêt de la région Asie-Pacifique. Le Bureau régional pour l'Afrique a consacré deux numéros du journal *Nature & Faune* à l'AIF, et organisé une série d'événements de plantation d'arbres au Zimbabwe. À Genève, se sont tenus des événements d'ouverture et de clôture de l'AIF; une réunion de consultation pour les parties prenantes a été organisée; une vidéo et plusieurs publications ont été diffusées pour célébrer l'AIF: et une journée consacrée à la plantation d'arbres s'est tenue lors de la Journée de la Terre. FAO Forêts a également soutenu l'établissement de réseaux des communicateurs



— “ —

FRA 2010 EST DÉJÀ DEVENU UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ESSENTIEL POUR TOUS CEUX INTÉRESSÉS À LA SITUATION DES FORÊTS DU MONDE, ET EST UTILISÉE À L'ÉCHELLE MONDIALE POUR SOUTENIR LES POLITIQUES, LES PRISES DE DÉCISIONS ET LES NÉGOCIATIONS AYANT POUR CADRE LES FORÊTS ET LE SECTEUR FORESTIER.

— ” —

forestiers dans les régions, en organisant, entre autres, un atelier sur le thème au Pérou et une réunion sur la communication forestière en Chine pendant la Semaine de la forêt de la région Asie-Pacifique.

Des membres du Partenariat de collaboration (PCF) sur les forêts ont produit des communiqués de presse thématiques relatifs à des thèmes du mois, reliés principalement aux journées reconnues par l'ONU. Sur les 20 thèmes, la FAO était l'organisation chef de file pour six d'entre eux: la forêt et l'eau; la gestion des menaces pesant sur les forêts sous le changement climatique; les forêts et le tourisme; la foresterie urbaine; les forêts et la sécurité alimentaire; et les forêts et la montagne. Lors de l'événement de clôture de l'AIF en décembre, la FAO a lancé une nouvelle publication intitulée *Fruit trees and useful plants in Amazonian life*, une production conjointe de la FAO, du Centre pour la recherche forestière internationale et de People and Plants International, et a présenté d'autres produits relatifs à l'AIF.

ÉVALUER LES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES

En collaboration avec ses pays membres, la FAO a surveillé les forêts du monde à des intervalles de cinq à dix ans depuis 1946. *L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010* (FRA 2010) est l'évaluation des forêts du monde la plus exhaustive jamais réalisée. Elle couvre 233 pays et zones pour la période 1990-2010, évaluant l'état des forêts et montrant les tendances de plus de 90 variables clés de la gestion durable des forêts. Les aspects des forêts examinés dans le rapport sont: l'étendue des ressources forestières; la diversité biologique des forêts; la santé et la vitalité des forêts; les fonctions

de production des ressources forestières; les fonctions de protection des ressources forestières; les fonctions socioéconomiques des forêts et le cadre juridique, de décision et institutionnel régissant la conservation, la gestion et l'utilisation des forêts de la planète.

La FAO a œuvré étroitement avec les pays et des spécialistes de l'évaluation des forêts pour la conception et la mise en œuvre de FRA 2010. Y ont participé plus de 900 personnes, y compris 178 correspondants nationaux nommés officiellement et leurs équipes, un groupe consultatif, des experts internationaux, le personnel de la FAO et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE), ainsi que des consultants et volontaires du monde entier.

FRA 2010 a aidé à harmoniser les définitions et classifications, à rationaliser l'établissement de rapports sur les forêts, à améliorer la qualité des données, à accroître la transparence des rapports et à stimuler la capacité nationale en matière d'analyse des données et d'établissement de rapports. Cette évaluation est déjà devenue un document de référence essentiel pour tous ceux intéressés à la situation des forêts du monde, et est utilisée à l'échelle mondiale pour soutenir les politiques, les prises de décisions et les négociations ayant pour cadre les forêts et le secteur forestier.

AMÉLIORER LES DONNÉES SUR LA DENDROÉNERGIE POUR LA FORMULATION DE POLITIQUES PLUS EFFICACES

L'un des objectifs principaux en matière de politique énergétique en Europe et ailleurs consiste à augmenter la part d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie: dans plusieurs pays, des programmes

ambitieux ont été approuvés et des mesures d'incitation mises en place. La plupart des pays ont des informations fiables sur l'offre et la demande actuelles et attendues de fibres ligneuses pour les produits à base de bois et de papier. Cependant, les statistiques de la dendroénergie sont souvent disséminées entre diverses institutions et incorporées dans les statistiques d'autres produits renouvelables et des déchets énergétiques, et elles mettent l'accent normalement sur la consommation et la transformation plutôt que sur les disponibilités et l'origine du combustible. L'élaboration de statistiques fiables des sources et des utilisations de la dendroénergie est, dès lors, une opération hautement intersectorielle et complexe.

L'Enquête conjointe CENUE-FAO sur la dendroénergie comble cette lacune d'information en fournissant un cadre pour le dialogue et la coopération entre les parties intéressées à la dendroénergie. L'Enquête fournit des informations particulières sur l'origine de la dendroénergie et la quantité consommée par différents utilisateurs, aidant les décideurs à réaliser des objectifs d'énergie renouvelable et les engagements vis-à-vis de la gestion durable des forêts, et à réduire les conflits relatifs à l'utilisation de fibres ligneuses pour la production d'énergie et de matériels.

La Section CENUE-FAO de la forêt et du bois complète son travail analytique par la création de capacités. C'est ainsi que, grâce au soutien du Ministère français de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, du Ministère français du développement durable et du

Département des forêts de la FAO, plus de 60 participants provenant de 23 pays et huit organisations internationales se sont réunis à Paris, France, en 2012 pour un atelier CENUE/FAO visant à améliorer les données sur la dendroénergie en vue de formuler des politiques plus efficaces. Ces débats et le partage des expériences alimentent un réseau croissant de correspondants et d'experts aux niveaux national et international qui, avec une assistance permanente, crée un cycle continu d'amélioration des données.

OPEN FORIS: OUTILS LOGICIELS NOVATEURS POUR LES INVENTAIRES ET LA SURVEILLANCE FORESTIERS

Dans le cadre de son soutien technique aux pays membres, une équipe hébergée au siège de la FAO s'emploie à élaborer une application logicielle pour contribuer à la mise en œuvre d'inventaires forestiers polyvalents. Connu sous le nom de Open Foris, c'est l'ensemble d'outils logiciels le plus détaillé pour les inventaires et la surveillance des forêts mis gratuitement à la disposition des institutions locales, nationales et internationales aux fins de la collecte, de l'analyse et de la diffusion de données sur les ressources forestières.

La République-Unie de Tanzanie est l'un des cinq pays qui bénéficie d'un financement de la Finlande et des compétences techniques de la FAO pour la mise en œuvre, à l'aide d'Open Foris, d'inventaires forestiers nationaux. Pour l'inventaire forestier national détaillé de la République-Unie de Tanzanie, des équipes



— “ —

L'ENQUÊTE CONJOINTE SUR LA DENDROÉNERGIE FOURNIT DES INFORMATIONS PARTICULIÈRES SUR L'ORIGINE DE LA DENDROÉNERGIE ET LA QUANTITÉ CONSOMMÉE PAR DIFFÉRENTS UTILISATEURS, AIDANT À RÉALISER LES OBJECTIFS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS.

— ” —

de terrain organisées par le Ministère des ressources naturelles et du tourisme ont recueilli des données biophysiques, sociales, économiques et de gestion d'une vaste portée provenant de plus de 3 400 lieux dans toute la Tanzanie, et des milliers de pages d'informations sont introduites actuellement dans les bases de données à des fins d'analyse. L'Équateur, le Pérou, le Viet Nam et la Zambie bénéficient d'un appui analogue dans le cadre du soutien de la FAO à la surveillance et à l'évaluation des forêts nationales.

Un autre aspect du travail d'élaboration de logiciels est la Boîte à outils géospatiale Open Foris, qui fournit une série d'outils de pointe pour le traitement des données de télédétection et d'autres informations géospatiales. Cette boîte à outils permet aux pays de relier les données de leur inventaire forestier aux données satellitaires et contribue à la création de compétences nationales en matière de télédétection.

Tous les outils logiciels de l'application Open Foris sont « à source ouverte », c'est-à-dire que, outre leur utilisation gratuite, ils peuvent être adaptés aux besoins de l'utilisateur et étendus sans appui extérieur ou permission spéciale. Une telle approche encourage les institutions à partager leurs innovations pour le bien d'autrui.

L'approche source ouverte porte déjà ses fruits. À mesure que s'accroît la communauté des utilisateurs d'Open Foris, la disponibilité de soutien et d'importantes contributions des partenaires augmente.

IDENTIFIER DES SCÉNARIOS POUR L'AVENIR DES FORÊTS D'EUROPE

Les Européens attendent beaucoup de leurs forêts qui doivent répondre à des besoins croissants et parfois conflictuels d'ordre environnemental, social et économique. Les décideurs doivent équilibrer une large gamme d'utilisations, depuis la conservation de la biodiversité jusqu'au stockage du carbone et aux loisirs, tout en fournissant du bois pour la production d'énergie et d'autres usages.

Les études prospectives du secteur sont un élément important du programme intégré de travail du Comité du bois de la CENUE et de la Commission européenne des forêts de la FAO; elles décrivent l'évolution future possible et probable du secteur forestier pour aider à formuler des politiques fondées sur les preuves et pour les prises de décisions. *Les études des perspectives du secteur forestier en Europe II (EPSFE II)*, publiée en 2011, est la dernière de la série de ces études.

L'EPSFE II se propose d'aider les décideurs et

— “ —
OPEN FORIS EST L'APPLICATION LOGICIELLE LA PLUS DÉTAILLÉE POUR LES INVENTAIRES ET LA SURVEILLANCE FORESTIERS MISE GRATUITEMENT À LA DISPOSITION D'INSTITUTIONS LOCALES, NATIONALES ET INTERNATIONALES.
— ” —

d'autres parties prenantes à faire des choix éclairés en leur fournissant une analyse objective et en leur montrant les conséquences possibles de leurs décisions d'une façon structurée et objective.

Le rapport présente cinq scénarios jusqu'en 2030:


1) aucun changement de la politique; 2) accent sur le piégeage du carbone pour atténuer le changement climatique; 3) accent sur la dendroénergie pour augmenter la part de l'énergie renouvelable; 4) accent sur la conservation de la biodiversité; et 5) accent sur l'élaboration d'approches novatrices. Au titre du scénario 1, la consommation de produits forestiers et de dendroénergie s'accroîtra régulièrement et les disponibilités en bois augmenteront pour satisfaire cette demande. La superficie forestière devrait continuer à s'étendre, augmentant

— “ —
L'EPSFE II SE PROPOSE D'AIDER LES DÉCIDEURS ET D'AUTRES PARTIES PRENANTES À FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS EN LEUR FOURNISSANT UNE ANALYSE OBJECTIVE ET EN LEUR MONTRANT LES CONSÉQUENCES POSSIBLES DE LEURS DÉCISIONS
— ” —

d'environ 12 millions d'hectares d'ici 2030. En 2030, la demande de bois sera supérieure de 20 pour cent par rapport à 2010, avec une croissance plus lente dans l'industrie des produits forestiers et plus rapide dans le secteur de l'énergie.

D'après l'EPSFE II, dans tous les scénarios, l'Europe restera un exportateur net de bois et de produits forestiers. Les projections montrent aussi une hausse régulière des prix des produits forestiers et du bois au cours de la période, entraînée par l'essor de la demande mondiale et la rareté croissante dans d'autres régions.

Une série d'autres études complète l'EPSFE II en fournissant des informations utiles pour les parties prenantes forestières. *La Situation des forêts d'Europe 2011*, par exemple, est un rapport exhaustif sur la situation et la gestion des forêts paneuropéennes et les politiques et institutions connexes. Préparé conjointement par la CENUE, la FAO et l'Unité de liaison Oslo de FORÊT EUROPE, en collaboration avec l'Institut forestier européen, il couvre les 46 pays signataires de FORÊT EUROPE et de l'Union européenne, et représente le travail de centaines d'experts en inventaires et politiques forestiers. Le rapport fournit un aperçu de la situation et des tendances des forêts et de leur gestion durable en Europe pendant la période 1990-2010, et offre un tableau clair des interactions entre les forêts et la société.



— “ —
L'APPROCHE A CULMINÉ DANS
UN CONSENSUS NATIONAL SUR
LES DOMAINES PRIORITAIRES
POUR LE RENFORCEMENT DES
PROGRÈS VERS LA GESTION
DURABLE DES FORÊTS.

— ” —

RENFORCER LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES PAR LE BIAIS DE LA COOPÉRATION ET DES DÉBATS INTERNATIONAUX

2

APPUYER L'INSTRUMENT FORESTIER

En mai 2007, le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) a adopté l'Instrument non juridiquement contraignant pour tous les types de forêts, connu communément sous le nom d'« Instrument forestier », comme moyen de stimuler la mise en œuvre de la gestion durable des forêts et de mettre en évidence les valeurs économiques, sociales et environnementales de tous les types de forêts.

Depuis lors, FAO Forêts s'est attaché à renforcer la capacité des pays en développement à mettre en œuvre l'Instrument forestier et à communiquer les résultats.

Une approche systématique de la mise en œuvre de l'Instrument forestier a été testée au Ghana, au Libéria, au Nicaragua et aux Philippines avec le soutien de la FAO et le financement du Gouvernement allemand. L'approche comprenait la sensibilisation et une évaluation participative des mesures de l'Instrument. Elle a culminé, dans chaque pays, dans un consensus national sur les domaines prioritaires pour le renforcement des progrès vers la gestion durable des forêts, comme l'application plus rigoureuse des réglementations forestières, le financement de la gestion durable des forêts et l'assurance d'avantages communautaires. Les évaluations participatives comprenaient aussi des inventaires exhaustifs d'initiatives forestières en cours dans le pays, permettant de mettre davantage l'accent sur les domaines prioritaires identifiés, y compris le soutien des bailleurs de fonds.

L'approche pilote a montré l'utilité de l'Instrument forestier comme cadre stratégique fondamental pour le secteur forestier et comme base pour le suivi des progrès vers la gestion durable des forêts, les programmes forestiers nationaux servant de plates-formes pour sa mise en œuvre. Elle a aussi contribué à renforcer la crédibilité des processus de politique forestière.

Sur la base de cette expérience, la FAO, en collaboration avec le Secrétariat du FNUF,

a renforcé la capacité de 60 autres pays en développement à mettre en œuvre l'Instrument forestier et à communiquer les progrès réalisés au FNUF.

LE GROUPE DE RÉFLEXION DE LA POLITIQUE FORESTIÈRE DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE

La Semaine de la forêt de la région Asie-Pacifique, qui s'est déroulée à Beijing en 2011, s'est distinguée, entre autres, par le lancement du Groupe de réflexion de la politique forestière de la région Asie-Pacifique. L'idée est née dans la région pour compenser l'absence notable d'une « voix Asie-Pacifique » dans les débats mondiaux sur les politiques forestières, et pour donner suite à la ferme opinion que la région devrait jouer un rôle moteur plutôt que réactif dans les décisions sur la politique forestière prises au niveau international.

La FAO a fourni un soutien technique au processus qui a donné lieu au Groupe de réflexion. Des consultations d'experts à Manille, Philippines, ont aidé à faire du concept une réalité plus formelle en définissant l'objectif de l'initiative et sa structure potentielle. Un des buts clés du Groupe est de multiplier au maximum les avantages du partage d'expériences et

— “ —

TRENTE DES SPÉCIALISTES DES POLITIQUES FORESTIÈRES LES PLUS BRILLANTS ET CHEVRONNÉS ONT ÉTÉ INVITÉS À DEVENIR MEMBRES FONDATEURS ET LA RÉPONSE A ÉTÉ UNANIMEMENT POSITIVE.

— ” —

d'évaluations: il est courant que des éléments des politiques forestières d'un pays soient adaptables à d'autres, mais bien trop souvent ces opportunités sont négligées et beaucoup de temps précieux est perdu à « réinventer la roue ».

Trente des spécialistes des politiques forestières les plus brillants et chevronnés ont été invités à devenir membres fondateurs du Groupe de réflexion et la réponse a été unanimement positive. Le Groupe de réflexion dispose maintenant d'un important capital intellectuel et des efforts sont entrepris pour assurer un soutien financier à son travail.

Le premier produit tangible du Groupe de réflexion forestier de la région Asie-Pacifique sera la préparation d'une série de documents d'orientation, en commençant par une analyse des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (connue comme Rio+20) et de leurs implications pour le secteur forestier dans la région Asie-Pacifique. À cet égard, le Groupe de réflexion produira des études plus détaillées sur les politiques de multiples pays et dispensera une formation aux analystes régionaux de la politique forestière et une assistance « à la demande » en matière de politique nationale.

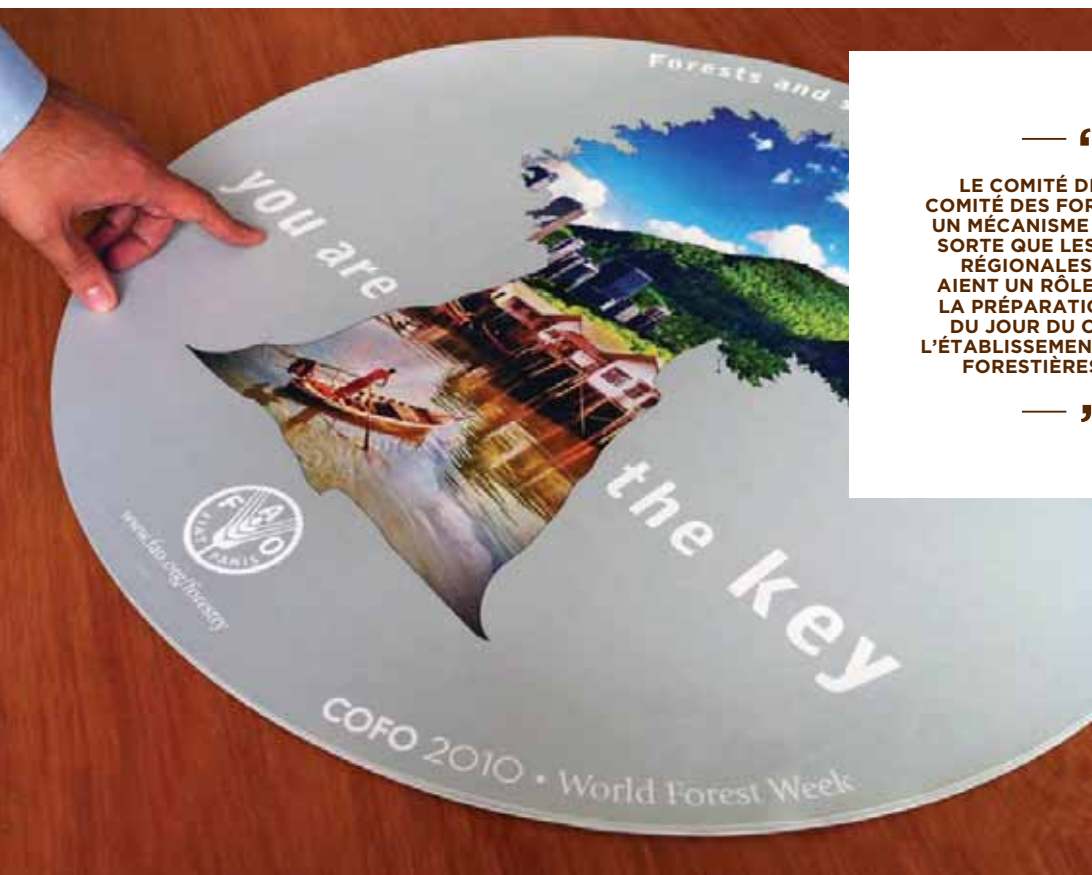
RENFORCER LA SYNERGIE ENTRE LES ORGANES STATUTAIRES FORESTIERS

Les Commissions régionales des forêts (CRF) et le Comité des forêts de la FAO (COFO) ont continué à servir de forums principaux pour les débats régionaux et mondiaux sur des questions forestières pendant l'exercice biennal. La vingtième session du COFO s'est tenue en octobre 2010; elle a attiré plus de 640 participants, qui ont pu aussi prendre part à plus de 30 événements de la Semaine mondiale de la forêt. Cette session du COFO a pris des décisions d'une grande portée, y compris certaines qui ont façonné les programmes des réunions successives des CRF.

Toutes ces commissions se sont rencontrées au cours de 2011-2012, avec des sessions en Afrique, dans la région Asie-Pacifique et au Proche-Orient tenues conjointement avec les semaines de la forêt. La session dans la région Asie-Pacifique, qui a compté plus de 1 500 participants, a été particulièrement déterminante.

L'un des défis pour la FAO est de permettre aux différents organes statutaires de travailler de concert de façon à maximiser les avantages que procure l'Organisation à ses membres. Dans cet esprit, le Comité directeur du COFO a élaboré un mécanisme pour faire en sorte que les CRF aient un rôle majeur dans la préparation de l'ordre du jour du COFO et l'établissement des priorités forestières de la FAO. Ce mécanisme vise aussi à tenir chaque commission régionale au courant des recommandations et priorités des autres pour pouvoir en profiter de manière synergique. L'ordre du jour de la vingt et unième session du COFO a été établi de cette façon.

Pour mieux harmoniser le travail des différents organes, les dernières sessions des CRF ont été organisées de façon à coïncider non seulement avec le COFO mais aussi avec les conférences régionales respectives de la FAO. Les forêts faisaient partie de l'ordre du jour de toutes les conférences régionales, soit comme élément des rapports des commissions régionales techniques soit comme point spécial de l'ordre du jour; la Conférence régionale pour l'Europe a examiné le thème des forêts pour la première fois dans son histoire. Cette coordination améliorée entre les différents organes statutaires de la FAO est un pas important vers la mise en œuvre de la nouvelle structure de la gouvernance de l'Organisation et renforce la transparence de son opération.



— “ —

**LE COMITÉ DIRECTEUR DU
COMITÉ DES FORÊTS A ÉLABORÉ
UN MÉCANISME POUR FAIRE EN
SORTE QUE LES COMMISSIONS
RÉGIONALES DES FORÊTS
AIENT UN RÔLE MAJEUR DANS
LA PRÉPARATION DE L'ORDRE
DU JOUR DU COFO ET DANS
L'ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS
FORESTIÈRES DE LA FAO.**

— ” —



— “ —

FAO FORÊTS A ÉLABORÉ DES DIRECTIVES POUR LA FORMULATION DE POLITIQUES EFFICACES, ET ŒUVRE AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS DES PAYS, DANS LE BUT DE RÉALISER DES PROGRAMMES COMPLETS.

— ” —

CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE POUR LA FORESTERIE ET LES INDUSTRIES FORESTIÈRES

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES À LA POLITIQUE FORESTIÈRE

Pour élaborer une politique forestière efficace, il faut obtenir la participation totale des parties prenantes à sa formulation et à sa mise en œuvre. Pour répondre à la demande croissante de soutien dans ce domaine, FAO Forêts a élaboré des directives pour la formulation de politiques efficaces, et œuvre au renforcement des capacités dans des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Et ce, dans le but de réaliser des programmes complets, y compris par la formation des formateurs, l'orientation et la création de plates-formes de parties prenantes multiples.

Ces deux dernières années, FAO Forêts a fourni une assistance technique en matière de formulation de politiques forestières à 12 pays. L'un d'entre eux est la République démocratique du Congo dont les vastes forêts se caractérisent par une diversité prononcée et jouent un rôle essentiel dans les moyens d'existence locaux, tout en n'offrant qu'une faible contribution à l'économie nationale. La FAO a accordé son soutien à un processus

visant l'élaboration d'une politique forestière inclusive en aidant à organiser des ateliers multi-parties prenantes dans sept provinces et la capitale Kinshasa; un groupe de travail multi-parties prenantes établi par le Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme a contribué à assurer la transparence du processus. Pendant les ateliers, des représentants des utilisateurs locaux des forêts (y compris les femmes et les minorités autochtones), les autorités locales, les industries d'exploitation forestière et minière et l'administration forestière ont exprimé leurs points de vue et partagé leurs visions sur les priorités de la politique forestière. Le processus a produit d'importantes informations qui ont servi à élaborer une politique forestière nationale détaillée.

SOUTENIR L'APPLICATION DES RÉGLEMENTATIONS FORESTIÈRES, DE LA GOUVERNANCE ET DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AU PLAN MONDIAL

Le Programme de soutien relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

3

(ACP), qui est coordonné par la FAO avec un financement de l'Union européenne (UE), aide à améliorer l'application des réglementations, de la gouvernance et des échanges commerciaux en matière forestière dans les pays ACP.

Depuis son lancement en 2009, ce programme de quatre ans a financé 93 projets dans 31 pays (ou, dans certains cas, organisations régionales). Au titre de chaque projet, un montant maximal de 100 000€ est mis à la disposition de groupes de parties prenantes pour les aider à résoudre des questions prioritaires liées au programme FLEGT – comme la création de capacités des parties prenantes, l'élaboration de systèmes de vérification du bois, l'amélioration de la transparence et de la surveillance indépendante, le soutien aux initiatives FLEGT communautaires, et la révision et la mise à jour des politiques et des réglementations. Souvent,

les projets visent à tester des approches et des processus qui peuvent alors être appliqués au niveau national.

Au Cameroun, le Programme a financé 12 projets qui appuient la mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire (APV) du pays avec l'UE (les APV sont des accords bilatéraux entre l'UE

et les pays exportateurs de bois tropicaux qui visent à améliorer la gouvernance forestière et à garantir que le bois importé dans l'UE provient de sources légales). Un élément central de l'APV camerounais consiste dans la formation de groupes communautaires locaux pour leur permettre de participer à sa surveillance et sa supervision.

Au Belize, un projet aide une institution locale à établir des patrouilles comprenant le personnel du parc national, la police et l'armée pour combattre des opérations illégales hautement lucratives dans la forêt nationale de Chiquibul. Au Ghana, quatre projets de la société civile utilisent les ressources fournies par le Programme d'appui ACP-FLEGT pour définir les rôles et les responsabilités de communautés tributaires de la forêt au titre de l'APV du pays. L'objectif consiste à autonomiser les communautés pour qu'elles conservent le revenu dégagé des opérations d'exploitation forestière et le consacrent à des projets de développement local, et pour jouer un rôle majeur dans la gestion des forêts.

Outre ces projets, le Programme soutient le partage des expériences grâce, par exemple, à l'organisation d'ateliers visant à améliorer la compréhension et la gestion des marchés nationaux du bois et à accroître la transparence des échanges de bois transfrontaliers dans la

région des Grands Lacs en Afrique de l'Est, et encourager la mise en pratique des leçons tirées de la mise en œuvre des APV en Afrique occidentale et centrale.

Un accord signé récemment entre l'UE et la FAO a établi le Programme UE-FAO FLEGT, qui soutiendra le FLEGT en Afrique, Asie et Amérique latine. Il aidera les parties prenantes à participer aux APV et à en bénéficier et à prendre des mesures pour améliorer la gouvernance forestière.

SOUTENIR LA RÉFORME DU RÉGIME FORESTIER EN CHINE

Lorsque la Chine a commencé à accorder aux agriculteurs locaux des droits de propriété privée sur ses forêts collectives dans le cadre de la réforme agraire nationale, elle savait qu'elle allait affronter une entreprise gigantesque. Dans l'ensemble du pays, il s'agissait du

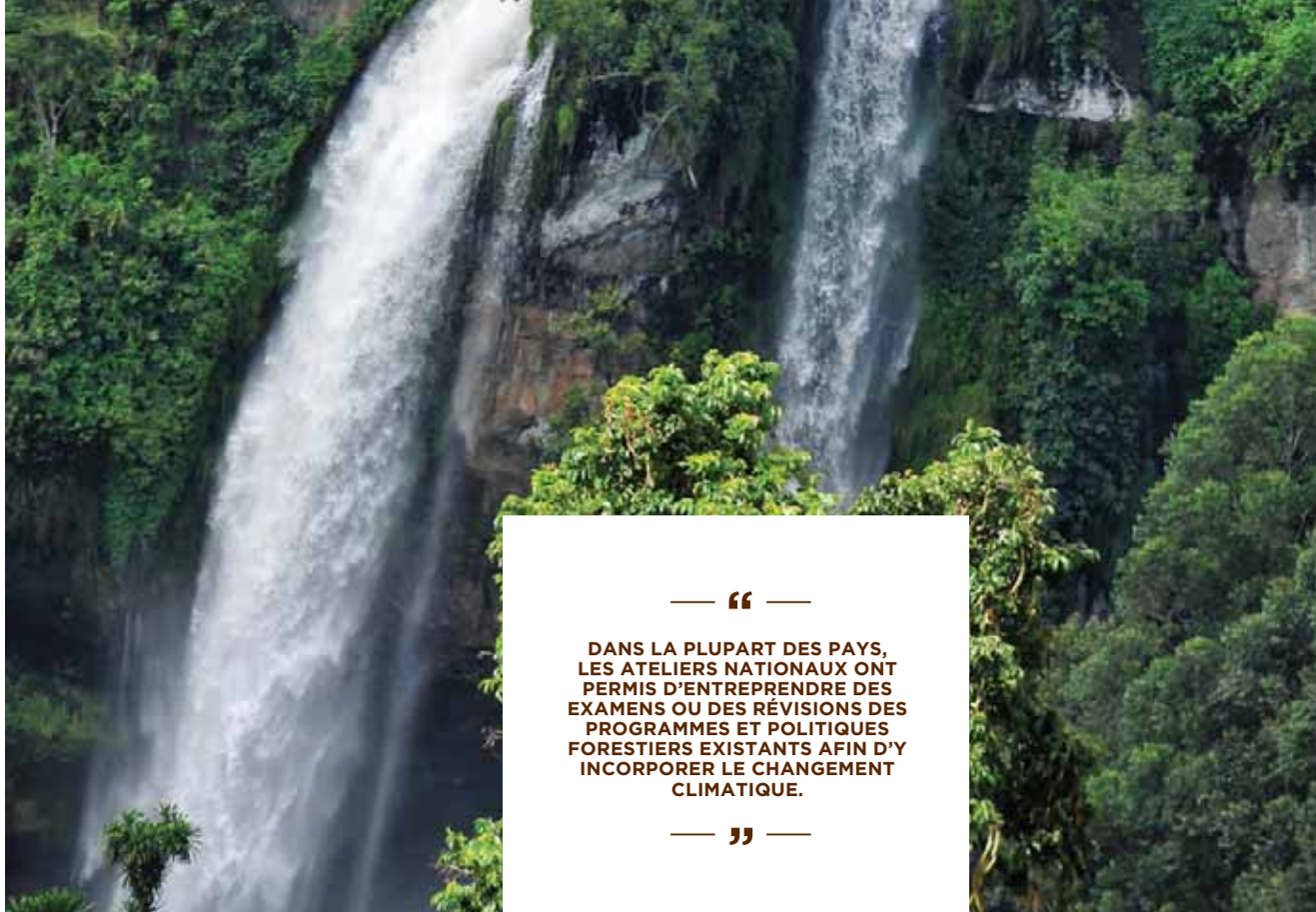
— “ —
UN ACCORD SIGNÉ RÉCEMMENT ENTRE L'UE ET LA FAO A ÉTABLI LE PROGRAMME UE-FAO FLEGT QUI AIDERA LES PARTIES PRENANTES À PARTICIPER AUX ACCORDS DE PARTENARIAT VOLONTAIRE, ET À EN BÉNÉFICIER, ET À PRENDRE DES MESURES POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE.

— “ —
DES CENTRES COMMERCIAUX SOUTENUS PAR LE PROJET PERMETTENT LA VENTE ET L'ACHAT DE DROITS DE PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE ET DE DROITS D'UTILISATION DES FORÊTS DANS DES VENTES AUX ENCHÈRES.

— ” —
transfert des titres de 173 millions d'hectares de forêts, intéressant directement 300 millions d'agriculteurs et déterminant l'établissement de plus de 100 000 coopératives forestières.

Le Gouvernement chinois a invité la FAO à se joindre à l'Administration forestière étatique pour aider les agriculteurs à assumer la responsabilité de la gestion de terres forestières. Ensemble, ils ont élaboré un projet de régime forestier, financé par la Commission européenne, visant à enseigner la gestion forestière et à inculquer des notions commerciales aux agriculteurs dans six provinces pilotes couvrant huit comtés, 16 villages et quelque 300 000 agriculteurs.

Dans le cadre du projet, les agriculteurs se sont familiarisés avec le concept de gestion participative et ont reçu une formation destinée à leur conférer les capacités nécessaires pour établir et gérer des coopératives. Une formation a été dispensée aux fonctionnaires forestiers locaux en matière d'administration de coopératives et d'activités connexes comme la transformation et la commercialisation du bois, et plus de 1 000 fonctionnaires forestiers, dirigeants de coopératives forestières et agricoles et agriculteurs ont été formés aux aspects juridiques et institutionnels du transfert des droits de propriété et aux approches participatives. Un mécanisme a été établi pour permettre aux



— “ —

DANS LA PLUPART DES PAYS, LES ATELIERS NATIONAUX ONT PERMIS D'ENTREPRENDRE DES EXAMENS OU DES RÉVISIONS DES PROGRAMMES ET POLITIQUES FORESTIERS EXISTANTS AFIN D'Y INCORPORER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

— ” —

fonctionnaires et aux agriculteurs d'échanger des connaissances et informations et de tirer parti d'expériences vécues ailleurs en Chine et au niveau international.

Les agriculteurs participant au projet ont élaboré et mettent en œuvre à l'heure actuelle leurs premiers plans de gestion qui portent en général sur la plantation accrue d'arbres et les améliorations de la gestion de forêts existantes. Des centres commerciaux soutenus par le projet permettent la vente et l'achat de droits de propriété forestière et de droits d'utilisation des forêts dans les ventes aux enchères, de grands écrans fournissant en temps réel des informations sur les transactions commerciales. C'est un processus d'apprentissage tant pour les nouveaux propriétaires forestiers que pour les fonctionnaires du gouvernement qui supervisent la procédure.

INTÉGRER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES FORESTIÈRES

Dans de nombreuses politiques forestières nationales, le rôle crucial que jouent les forêts dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets n'est encore que faiblement pris en compte. En outre, les dimensions intersectorielles des impacts du changement climatique et les mesures prises pour les neutraliser ne sont pas encore pleinement appréciées. FAO Forêts et le Mécanisme pour les PFN, avec le soutien financier du Programme forestier FAO-Finlande, ont aidé les pays à intégrer le changement climatique dans leurs PFN et leurs

cadres de décision. Au titre de cette assistance, deux ateliers régionaux (dans le bassin du Congo et au Proche-Orient) et six ateliers nationaux (en Afrique du Sud, au Cambodge, en Équateur, au Paraguay, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie) ont été organisés en 2010 et 2011. Pour les parties prenantes intéressées au changement climatique, à la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+) et aux politiques forestières, ils ont été une excellente occasion d'étudier la manière d'affronter les interactions entre le changement climatique et les forêts. Dans la plupart des pays, les ateliers nationaux ont permis d'entreprendre des examens ou des révisions des programmes et politiques forestiers nationaux existants afin d'y incorporer le changement climatique. Dans quelques pays, les ateliers nationaux ont eu en outre l'avantage d'améliorer la cohérence entre les stratégies du programme REDD+ et les PFN. Ce processus a donné naissance à un rapport intitulé *An approach for integrating climate change into national forest programmes in support of sustainable forest management* (Une approche pour l'intégration du changement climatique dans les programmes forestiers nationaux à l'appui de la gestion durable des forêts) publié en 2011.

La FAO et le Programme forestier FAO-Finlande mettent aussi en œuvre une initiative pour inciter les gestionnaires des forêts à tenir compte du changement climatique dans leurs pratiques de gestion. Une enquête mondiale menée en 2011 a évalué les opinions des parties prenantes sur le changement

climatique et ses implications pour la gestion forestière. Elle a relevé de nettes différences entre le point de vue des régions et celui des groupes de parties prenantes sur des questions forestières clés en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. Une évaluation des expériences de gestionnaires forestiers vis-à-vis du changement climatique, elle aussi élaborée en 2011, a montré que certains gestionnaires ont pris des mesures pour affronter le changement climatique mais que les impacts de telles mesures n'ont pas encore été évalués.

SYNERGIES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES FLEGT ET REDD

De nombreux pays ont souscrit aux programmes FLEGT, notamment en Afrique centrale et occidentale, et REDD+. Ces deux programmes ont plusieurs objectifs communs: progrès vers la gestion durable des forêts, amélioration de la gouvernance forestière et réduction de la pauvreté. Pour les réaliser, les deux programmes prévoient aussi au sein du pays un travail intense d'adaptation des cadres de décision, législatifs, institutionnels et organisationnels et des mesures à prendre aux niveaux national et sous-national.

Il est donc essentiel au succès d'éviter la duplication des efforts, ce qui signifie tenir

compte et tirer parti des cadres de gouvernance forestière existants.

Dans de nombreux pays, les PFN sont déjà établis et peuvent soutenir les programmes FLEGT et REDD+.

En 2010-11, FAO Forêts, oeuvrant de concert avec l'initiative ONU-REDD, le Programme de soutien FLEGT ACP et le Mécanisme pour les

PFN, a commencé à identifier des possibilités de synergie dans la mise en œuvre des programmes FLEGT et REDD+ au Cameroun et en République centrafricaine. Les domaines jugés prêts à l'instauration d'une collaboration étaient les suivants: participation des intéressés et consultations multi-parties prenantes, sensibilisation et création de capacités. Les propositions adaptées au pays pour la réalisation d'activités conjointes appropriées seront examinées avec les parties prenantes lors d'ateliers nationaux à la fin de 2012. Une initiative analogue est envisagée pour l'Afrique de l'Ouest.

La coordination efficace des programmes FLEGT et REDD+ est un défi permanent, mais la procédure adoptée par la FAO et ses partenaires contribuera à en assurer la réalisation.

LE MÉCANISME POUR LES PFN S'ACHÈVE ET LE MFP COMMENCE

Le Mécanisme pour les PFN, hébergé par FAO Forêts, a été établi en 2002 pour soutenir la mise en œuvre des PFN grâce à une approche détaillée et intersectorielle qui met l'accent sur la participation locale et le renforcement des priorités nationales et de la direction du pays.

Avec un Comité directeur qui fournit une orientation stratégique et un budget total de 45 millions de dollars US (provenant de 16 bailleurs de fonds y compris la FAO), le Mécanisme pour les PFN a constitué des partenariats avec 70 pays et quatre organisations régionales au cours de ses dix années d'activité. Il a distribué près de 900 petites donations, dont les trois quarts ont été affectés à des organisations de la société civile pour promouvoir leur participation aux processus des PFN.

L'ouverture et la transparence dans l'allocation de ces donations ont contribué à renforcer les PFN en matière d'analyse, de formulation, de mise en œuvre et de suivi, ce qui a stimulé la démocratisation au niveau national, le renforcement des pouvoirs des parties prenantes et leur participation à des processus stratégiques à l'échelle du pays. Des forums nationaux de parties prenantes multiples ont aidé à créer des capacités et à encourager la coordination,

— “ —
LA COORDINATION EFFICACE DES PROGRAMMES FLEGT ET REDD+ EST UN DÉFI PERMANENT, MAIS LA PROCÉDURE ADOPTÉE PAR LA FAO ET SES PARTENAIRES CONTRIBUERA À EN ASSURER LA RÉALISATION.

— “ —
LE MÉCANISME FORÊTS & PAYSANS REMPLIRA SA FONCTION DANS LA RÉALISATION DES NOUVEAUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA FAO AU NIVEAU DU PAYS, Y COMPRIS À TRAVERS LA PROMOTION D'UN PLUS GRAND RÔLE DES POPULATIONS LOCALES MARGINALISÉES DANS LES PROCESSUS STRATÉGIQUES NATIONAUX.

— ” —
la sensibilisation du public et les débats autour de questions forestières nationales, et ont aussi accru la participation communautaire à l'élaboration des politiques forestières.

En Amérique centrale, par exemple, le Mécanisme a alloué environ 100 petites donations (d'une valeur moyenne de 25 000 dollars US) principalement à des parties prenantes forestières non étatiques pour les encourager à participer à des processus de PFN, et aider à créer un climat de confiance entre le gouvernement et la société civile. Au Salvador, le Mécanisme pour les PFN a contribué à l'établissement d'un forum pour le dialogue national et sous-national entre parties prenantes forestières. Au Guatemala, le groupe forestier communautaire Alianza a

utilisé une donation du Mécanisme pour lancer un programme d'incitation pour les petits propriétaires forestiers, créant et renforçant neuf tables rondes de consultation régionales entre les multiples parties prenantes forestières. Au Honduras, plus de 2 000 parties prenantes forestières ont vu leurs pouvoirs renforcés afin de contribuer à la formulation de nouvelles politiques et réglementations forestières. Au Nicaragua, le Mécanisme pour les PFN a aidé à établir un réseau de praticiens sur les paiements pour les services écosystémiques relatifs aux forêts. De nombreux autres processus dans le monde témoignent de la façon dont le Mécanisme pour les PFN a contribué à l'élaboration de politiques forestières.

Toutefois, malgré les progrès, des analyses indépendantes ont identifié deux grands défis à relever: un manque de coordination intersectorielle dans le pays et l'isolement des institutions forestières au sein des gouvernements. Il convient de noter que rares sont les pays qui ont pu démontrer l'importance générale de la foresterie dans des paysages économiques nationaux ou intégrer pleinement la foresterie dans les politiques fondamentales.

Le Mécanisme des PFN s'achevant à la fin de 2012, son successeur, le Mécanisme Forêts & Paysans (MFP) vise à relever ces défis. Il le fera en soutenant les efforts déployés par les pays pour améliorer leur gouvernance, appliquer la gestion durable des forêts, renforcer la sécurité alimentaire et promouvoir les pratiques agricoles « intelligentes » face au changement climatique. De telle manière, le MFP remplira sa fonction dans la réalisation des nouveaux objectifs stratégiques de la FAO au niveau du pays, y compris à travers la promotion d'un plus grand rôle des populations locales marginalisées dans les processus stratégiques nationaux.

UN CADRE POUR L'ÉVALUATION ET LE SUIVI DE LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Bien que beaucoup ait été accompli ces dernières années pour améliorer la gouvernance forestière, il est difficile d'évaluer l'ampleur de ces progrès. C'est pourquoi la FAO et le Programme forestier de la Banque mondiale ont organisé de concert en 2010 un colloque international visant à faire le

point sur les progrès accomplis et les enseignements tirés de l'expérience dans l'élaboration et l'application d'indicateurs de la gouvernance.

Sur cette base, un groupe d'experts guidé par la FAO et la Banque mondiale a élaboré un cadre pour l'évaluation et le suivi de la gouvernance forestière permettant de décrire, diagnostiquer, surveiller et évaluer l'état de la gouvernance du secteur forestier d'un pays et d'en communiquer les résultats. Le cadre comprend une liste exhaustive et pertinente au plan mondial des éléments principaux de la gouvernance forestière, et peut servir à classer les informations relatives à la gouvernance dans et entre les pays. Il fournit en outre des possibilités de débats nationaux sur la gouvernance des programmes REDD+ et FLEGT, ainsi que sur la gouvernance hors du secteur forestier.

Pour mettre en pratique le cadre – dans le contexte du Programme forestier FAO-Finlande – FAO Forêts a lancé une initiative visant à intégrer le suivi de la gouvernance forestière dans les systèmes nationaux de surveillance des forêts. Elle a aidé, par exemple, la République-Unie de Tanzanie à inclure la gouvernance dans son projet de surveillance et d'évaluation des ressources forestières nationales; cette mesure comprenait, entre autres, une enquête représentative à l'échelle du pays auprès de 4 000 ménages sur des aspects relatifs à la gouvernance forestière. Avec les données recueillies sur des aspects biophysiques et socioéconomiques clés des forêts, les décideurs disposent maintenant d'une base solide pour des prises de décisions avisées touchant à l'une des ressources de base du pays pour le développement durable. Un travail analogue est en cours en Équateur, au Pérou, au Viet Nam et en Zambie.

— “ —

LE CADRE COMPREND UNE LISTE DES ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DE LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE ET PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR ORGANISER DES INFORMATIONS RELATIVES À LA GOUVERNANCE DANS ET ENTRE LES PAYS.

— ” —





— “ —

FAO FORÊTS FAIT OFFICE DE CHEF DE FILE EN DÉVELOPPANT ET AIDANT LES PAYS À METTRE EN ŒUVRE DES APPROCHES INTÉGRÉES ET À ASSISE COMMUNAUTAIRE DE LA GESTION DES INCENDIES.

— ” —

PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES ARBRES

4

GÉRER LES PAYSAGES ET LES INCENDIES DANS UN CLIMAT EN ÉVOLUTION

On estime que 350 millions d'hectares de terres ont été ravagés par le feu en 2000, causant la perte de nombreuses vies humaines, affectant la santé et les moyens d'existence de millions de personnes et détruisant les récoltes et le bétail. FAO Forêts fait office de chef de file en développant et aidant les pays à mettre en œuvre des approches intégrées et à assise communautaire de la gestion des incendies, qui combattent les symptômes aussi bien que les causes profondes d'incendies de forêts dévastateurs. Au cours du dernier exercice biennal, par exemple, des projets de gestion des incendies de la FAO utilisant ces approches ont été réalisés au Tchad, au Liban, en Mongolie, au Nicaragua et en République arabe syrienne, alors que des projets dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, au Maroc, au Swaziland et en République-Unie de Tanzanie sont encore en cours.

En République arabe syrienne, le projet du Plan de gestion communautaire des incendies de forêts (2004-2012) a intéressé quatre provinces et couvert 65 pour cent des forêts du pays. Le projet visait à s'attaquer aux causes

principales des incendies de forêts, sur la base du principe selon lequel les forêts ne peuvent être gérées indépendamment des activités sur les terres adjacentes ou en excluant les populations locales. Le projet s'est déroulé à plusieurs niveaux, touchant la législation et les politiques nationales, créant les capacités des autorités centrales et décentralisées et renforçant les communautés.

D'autres activités de gestion des incendies sont entreprises au titre du Mécanisme pour les PFN au Bénin, au Pérou et au Togo. Une publication de la FAO sur la situation actuelle de la gestion communautaire des incendies a été diffusée fin 2011.

Une évaluation mondiale des incendies récents de grande envergure demandée par FAO Forêts a été diffusée en 2011 à la cinquième Conférence internationale sur les incendies de forêt co-organisée par la FAO. Le rapport a estimé que, dans pratiquement tous les cas dans les forêts tropicales et tempérées, la gestion des terres et/ou d'autres actions ou omissions d'utilisation des terres (intentionnelles ou non) comportaient de graves dangers d'incendies. Il a également conclu que le risque d'incendies de grande envergure



augmentait du fait du changement climatique, de la vulnérabilité des paysages exposés au feu et de la croissance démographique, et il a suggéré que des approches plus équilibrées et plus complètes de la protection contre les incendies, qui intègrent mieux le feu dans les stratégies de gestion des terres à l'échelle du paysage, aideraient à limiter l'incidence des incendies de grande envergure à l'avenir.

La prise de conscience de l'importance de ces nouvelles approches des incendies s'accroît. Par exemple, les projets FAO/Fonds pour l'environnement mondial (FEM) régionaux de gestion des bassins versants dans le Fouta Djallon en Afrique de l'Ouest et le Kageera en Afrique de l'Est ont fait récemment de la gestion des incendies une priorité dans leurs approches axées sur le paysage. En Europe, la FAO et ses partenaires ont amorcé un processus pour inclure les pays nord-africains et du Proche-Orient dans le Système européen d'information sur les incendies de forêts, une initiative qui devrait aider à améliorer la gestion des incendies dans ces régions.

CAS DE GESTION DURABLE DES FORÊTS EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX CARAÏBES

Bien que l'expérience forestière en Amérique latine et aux Caraïbes présente quelques différences, tous les pays de la région ont montré que la gestion durable des forêts est un concept puissant qui peut contribuer à réduire la déforestation et la dégradation des forêts, tout en fournissant des emplois, en améliorant la sécurité alimentaire, en

renforçant la viabilité économique des communautés et en assurant la prestation des services écosystémiques.

Pour démontrer ces succès, un projet conçu par des experts d'Amérique latine et des Caraïbes et mis en œuvre par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes en collaboration avec la Junta de Castilla y León, le Gouvernement norvégien et le Département des Forêts de la FAO se sont employés à identifier et évaluer des cas exemplaires de gestion durable des forêts dans la région.

Le projet a invité 500 gouvernements, organisations non gouvernementales, associations locales, coopératives et municipalités à fournir des cas illustratifs. À l'aide d'un processus en quatre étapes, un certain nombre de critères et d'indicateurs ont été utilisés pour évaluer les cas et choisir les meilleurs exemples. Finalement, 35 cas ont été choisis dans 15 pays et présentés dans un livre largement diffusé publié par le projet.

Les 35 cas sélectionnés montrent qu'il n'existe pas de modèle universel assurant le succès en matière de gestion durable des forêts, et que la souplesse est indispensable pour garantir l'utilisation des outils et des pratiques les plus adaptés dans un contexte

— “ —

LE SUCCÈS A ÉTÉ ÉTAYÉ PAR DES STRUCTURES SOCIALES, ORGANISATIONNELLES, JURIDIQUES ET COMMERCIALES ROBUSTES QUI ONT SAUVEGARDÉ LES FORÊTS ET LES DROITS JURIDIQUES DES PARTIES PRENANTES ET DES INVESTISSEURS ET ONT GARANTI LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES AVANTAGES.

— ” —

donné. Toutefois, dans tous les cas, le succès a été étayé par des structures sociales, organisationnelles, juridiques et commerciales robustes qui ont promu la compétitivité et la rentabilité, sauvegardé tant les forêts que les droits juridiques des parties prenantes et des investisseurs et assuré la répartition équitable des avantages.

PROTÉGER LES FORÊTS DU MONDE PAR L'AMÉLIORATION DES NORMES PHYTOSANITAIRES

La combinaison du changement climatique et de l'expansion du commerce international risque

— “ —

**L'INTERACTION ACCRUE ENTRE
LE SECTEUR FORESTIER ET
LE PERSONNEL NATIONAL
CHARGÉ DE LA PROTECTION
DES VÉGÉTAUX DÉTERMINERA
UNE AMÉLIORATION DE LA
SANTÉ DES FORÊTS.**

— ” —

d'accélérer considérablement le mouvement des ravageurs forestiers dans le monde entier et leur établissement dans de nouvelles zones, menaçant ainsi les écosystèmes forestiers, le commerce et les moyens d'existence locaux. D'après le rapport FRA 2010 de la FAO, la superficie forestière touchée chaque année par les insectes nuisibles seulement est d'au moins 35 millions d'hectares, réduisant fortement les avantages économiques, environnementaux et sociaux que ces forêts peuvent procurer.

Pour contribuer à combattre la propagation des ravageurs forestiers, et pour réduire les émissions de carbone résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts, la FAO et ses partenaires, y compris le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux, ont préparé un manuel intitulé *Guide pour la mise en œuvre des normes phytosanitaires dans le secteur forestier*. Ce manuel, qui a été élaboré grâce aux efforts concertés de multiples parties prenantes, a été salué par de nombreuses organisations nationales chargées de la protection des forêts et des végétaux. Pour assurer l'accessibilité de ses messages clés, un cours interactif électronique - *Bonnes pratiques pour la protection sanitaire des forêts* - a été élaboré, testé sur le terrain, et diffusé à titre pilote dans plus de 50 pays. Il est disponible en ligne et de nouveaux cours sont en préparation.

Un effort de communication considérable est déployé pour mettre le manuel en pratique. À cet effet, des ateliers ont été organisés en Bosnie-Herzégovine, au Brésil, en Estonie et en Ouganda, ainsi que des événements régionaux

en Asie et dans le Pacifique du Sud. Un autre atelier est envisagé pour les États balkaniques à la fin de 2012.

À ce jour, les ateliers ont montré que, dans de nombreux pays, il existe des lacunes d'information entre les forestiers et le personnel chargé de la protection des végétaux qui devraient être comblées. La poursuite des campagnes internationales de communication ciblées et des ateliers intersectoriels aideront à faire mieux comprendre le rôle des forestiers dans l'application des normes phytosanitaires et à améliorer la santé des forêts.

TIRER PROFIT DES SYNERGIES DU PROGRAMME REDD+

Tirant profit du pouvoir de mobilisation et des compétences techniques des trois organisations principales du système de l'ONU¹, le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD-ONU) a été lancée en 2008 pour aider les pays en développement à préparer et mettre en œuvre des stratégies nationales relatives au programme REDD+. Ce programme encourage les pays en développement à contribuer à l'atténuation du changement climatique dans le secteur forestier par le biais des activités suivantes: réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts; conservation des stocks de carbone forestier; gestion durable des forêts; et renforcement des stocks de carbone forestier.

Le programme REDD-ONU fournit aux pays un soutien direct à la conception et la mise en œuvre des stratégies nationales relatives au programme REDD+ et un soutien complémentaire aux actions nationales liées au programme REDD+ par le biais d'approches communes, d'analyses, de méthodologies, d'outils, de données et de bonnes pratiques. Une importante composante de l'assistance de la FAO est le soutien donné aux pays pour leur permettre d'élaborer des systèmes nationaux de surveillance des forêts - car des informations fiables et transparentes sont un préalable à la bonne mise en œuvre du programme REDD+.

L'Initiative REDD-ONU compte maintenant 44 membres, dont 16 ont des programmes nationaux complets; les 28 membres restants sont autorisés à devenir bénéficiaires d'un soutien ciblé. L'expansion rapide du programme depuis sa création en 2008 reflète non seulement la demande croissante mais aussi la reconnaissance accrue du travail de la REDD-ONU au niveau du pays. L'équipe de l'Initiative aide aussi les pays à élaborer de nouvelles propositions de projets au sein d'un processus de préparation plus inclusif et vigoureux.

¹ La FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.



— “ —

L'EXPANSION RAPIDE DU PROGRAMME DEPUIS SA CRÉATION EN 2008 REFLÈTE NON SEULEMENT LA DEMANDE CROISSANTE MAIS AUSSI LA RECONNAISSANCE ACCRUE DU TRAVAIL DE LA REDD-ONU AU NIVEAU DU PAYS.

— ” —





— “ —

**LE PROGRAMME DE
DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
COMMUNAUTAIRES DE LA FAO
AIDE LES COMMUNAUTÉS LOCALES
À MAXIMISER LES AVANTAGES
PROCURÉS PAR LES FORÊTS**

— ” —

PROMOUVOIR LES VALEURS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DES FORÊTS ET DES ARBRES ET LEURS AVANTAGES POUR LES MOYENS D'EXISTENCE

5

FORMATION À L'ANALYSE ET AU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Les petites et moyennes entreprises forestières (PMEF) forment souvent le moyeu de l'activité économique dans les communautés rurales, créant la richesse locale et aidant à conserver les ressources locales et les cultures autochtones. Le Programme de développement des entreprises communautaires (DEC) de la FAO promeut le développement des PMEFL, aidant les communautés locales à maximiser les avantages procurés par les forêts, tout en les incitant davantage à gérer durablement et à protéger ces ressources. L'un des outils utilisés par le programme pour renforcer les capacités commerciales des PMEFL est l'analyse et le développement des marchés (ADM).

Le module de formation de l'ADM de la FAO, publié initialement en 2000 et maintenant à sa deuxième édition, est utilisé à l'heure actuelle par les partenaires de la FAO appartenant à la société civile et au gouvernement dans plus de 30 pays. Il fournit un cadre de planification souple et des outils pratiques pour évaluer les occasions de développement commercial qui cherchent à équilibrer les besoins sociaux, économiques et de durabilité des ressources naturelles. Le module de formation a permis de passer de l'intervention directe traditionnelle du projet à une approche plus claire et plus simple qui consent aux entrepreneurs d'identifier leurs propres besoins de services.

On trouve un exemple de l'application réussie de l'ADM dans le projet FAO de quatre ans financé par l'UE qui vise à mobiliser et à créer les capacités de PMEFL participant aux chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux en Afrique centrale, projet qui s'est conclu en 2011. Au titre de ce projet, 151 entreprises communautaires (dont 40 pour cent gérés par des femmes) ont accru leurs capacités d'entreprise, donnant lieu à une augmentation de 35 pour cent du revenu pour 3 500 bénéficiaires. Les services de soutien commercial dans la région, y compris des institutions financières, sont maintenant mieux renseignés quant aux besoins des entrepreneurs forestiers et mieux reliés

avec eux. Les décideurs comprennent mieux eux aussi l'importance et l'utilité de créer un environnement politique et réglementaire qui soutienne les PMEFL.

L'approche ADM a été également adaptée et appliquée dans des projets visant à développer le tourisme à assise communautaire. C'est ainsi que le module de formation a joué un rôle important dans l'organisation participative d'une randonnée communautaire dans la zone tampon du Parc forestier national impénétrable de Bwindi en Ouganda, célèbre pour sa population protégée de gorilles de montagne.

En 2011, un grand nombre d'expériences pratiques acquises grâce au Programme de développement des entreprises communautaires ont été recueillies et utilisées pour améliorer le module de formation, qui est maintenant mis en pratique largement sur le terrain.

LE POINT SUR LES INSECTES COMESTIBLES

Pour 2,5 milliards de personnes environ, en Afrique et en Asie principalement, la consommation d'insectes est une habitude alimentaire commune. Les insectes peuvent apporter un supplément considérable aux besoins protéiques du monde et assurer des activités rémunératrices fondées sur la collecte, l'élevage, la transformation et la vente d'insectes comestibles pour l'homme et le bétail.

L'intérêt de FAO Forêts pour les insectes comestibles a commencé en 2004, lorsqu'elle s'est attachée à documenter les pratiques traditionnelles de subsistance comprenant la récolte des insectes forestiers comme aliments et les impacts de ces pratiques sur la durabilité des forêts. Plus récemment, ce rôle a été transformé en un effort à base plus large au sein de la FAO pour affronter les multiples dimensions de la collecte et de l'élevage des insectes comme aliments pour les humains et les animaux.

En 2010, le Programme sur les produits forestiers non ligneux du Département des forêts de la FAO, en collaboration avec l'Université de Wageningen, a élaboré une politique et un plan d'action provisoires pour la FAO sur les insectes

forestiers comestibles. Un projet de terrain de deux ans en République démocratique populaire lao, lancé la même année, visait à promouvoir l'élevage d'insectes comestibles, leur récolte durable à partir de sources sauvages, la sensibilisation, des études sur la nutrition, la vulgarisation, la sûreté des aliments et la commercialisation.

Une consultation d'experts internationaux au début de 2012 sur les potentialités des insectes comme aliments pour les humains et les animaux pour assurer la sécurité alimentaire, organisée aussi conjointement par la FAO et l'Université de Wageningen et avec le soutien financier du Gouvernement des Pays-Bas, a jeté davantage de lumière sur la question. Des participants spécialisés dans l'élevage des insectes, la protection des végétaux et la transformation des aliments ont échangé des informations sur les bienfaits potentiels de l'utilisation des insectes pour l'alimentation humaine et animale dans le cadre d'une stratégie élargie de réalisation de la sécurité alimentaire mondiale.

Grâce à l'élan imprimé par la FAO et ses partenaires, on peut s'attendre à une hausse énorme de l'attention publique et de la couverture des médias, ainsi qu'à davantage d'intérêt parmi les pays membres de la FAO à soutenir ce programme. Pour contribuer à augmenter les connaissances, des experts, des entrepreneurs et des investisseurs partageront leurs expériences sur l'élevage des insectes et les techniques de transformation lors d'une conférence internationale soutenue par la FAO et envisagée pour 2014.

REDÉCOUVRIR LE BOIS: LA CLÉ D'UN AVENIR DURABLE

Bien que la sensibilisation du public au rôle

environnemental favorable des produits forestiers aille en s'accroissant, des perceptions négatives continuent à planer sur les industries du bois.

Cette divergence pourrait être due au manque de différenciation dans l'esprit du public entre le « bon bois » (provenant de forêts gérées durablement) et le « mauvais bois » (résultant de la déforestation ou de la dégradation des forêts). Pour contribuer à faire avancer les débats publics, en 2011, la FAO a organisé une conférence internationale et une exposition à Bangalore hébergées par le Ministère indien de l'environnement et des forêts, dans le cadre des célébrations pour l'Année internationale des forêts. La conférence a attiré 300 chercheurs, experts, concepteurs, architectes, et utilisateurs et producteurs de bois de 30 pays, et 5 000 personnes ont visité l'exposition pour admirer les travaux en bois d'artisans chevronnés venant de six pays.

Pendant la conférence, plus de 60 présentateurs venant de 18 pays ont décrit comment les produits tirés du bois peuvent contribuer au développement durable. Les personnes qui désirent se reconnecter avec la nature et les traditions commencent à se rendre compte des nombreux avantages du bois, comme produit naturel, par rapport à d'autres matériaux. Un débat animé s'est déroulé sur les dimensions culturelles et créatives du bois et sur ses avantages environnementaux, ainsi que sur les débouchés commerciaux qui pourraient émerger à mesure que davantage de bois devient disponible grâce à la multiplication des plantations forestières.

La conférence a conclu que la profession

— “ —
**UNE CAMPAGNE CONCERTÉE
DE SENSIBILISATION DU PUBLIC
AUX TITRES VERTS DU “BON
BOIS” ENCOURAGERAIT LA
RÉÉMERGENCE MONDIALE DE
L'ART ET DE LA JOIE INHÉRENTS À
L'UTILISATION DU BOIS.**

— ” —





— “ —

LES DIRECTIVES SE PROPOSENT D'AIDER LES COMMUNAUTÉS À CONSERVER ET METTRE EN VALEUR LEURS FORÊTS ET À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ LOCALE EN LES METTANT AU CŒUR DU PROCESSUS DE GESTION FORESTIÈRE

— ” —

du forestier a omis jusqu'ici de transmettre aux gens l'émotion que suscitent les qualités esthétiques et créatives du bois et les bienfaits culturels des produits ligneux, en partie à cause de l'accent exagéré mis sur les aspects scientifiques et techniques de la gestion durable des forêts. Une deuxième conclusion a suggéré que le public hésite à appréhender pleinement le bois à cause du scepticisme suscité par les impacts environnementaux de l'exploitation forestière. Une campagne concertée de sensibilisation du public aux titres verts du « bon bois » contribuerait à surmonter les idées fausses et encouragerait la réémergence mondiale de l'art et de la joie inhérents à l'utilisation du bois.

PROMOUVOIR LA GESTION COMMUNAUTAIRE DES FORÊTS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La conception, la planification et la mise en œuvre de la Gestion Communautaire des Forêts (GCF) seront facilitées désormais pour les communautés, les décideurs, les planificateurs et les praticiens forestiers en Afrique subsaharienne, grâce à la publication des *Guidelines for institutionalizing and implementing community-based forest management in sub-Saharan Africa*.

Les directives, qui ont été élaborées par le Bureau régional pour l'Afrique de la FAO grâce à une large gamme de consultations, ont été approuvées par les experts lors d'une réunion organisée par le Bureau en 2011. Elles tirent parti de deux décennies de progrès vers la gestion communautaire des forêts impulsée par la démocratisation de la gestion des ressources naturelles et la prise de conscience

du fait qu'il est futile de gérer des ressources naturelles sans l'engagement des populations locales. Les directives se proposent d'aider les communautés à conserver et mettre en valeur leurs forêts et à réduire la pauvreté locale en les mettant au cœur du processus de gestion forestière.

Les directives comprennent:

- la reconnaissance des droits inhérents des communautés tributaires de la forêt et l'assurance de leur jouissance des avantages qu'elle procure;
- la gamme des approches possibles de la gestion communautaire des forêts comme la cogestion des forêts, la foresterie sociale et la gestion participative des forêts;
- les leçons tirées de l'expérience africaine, allant de positives – comme l'inversion de la dégradation des forêts, la multiplication des activités de boisement et l'émergence d'institutions locales fortes – à négatives comme les impacts déstabilisateurs de la fragmentation des forêts et des conflits;
- les éléments clés du succès, comme un environnement institutionnel évolutif, des droits de propriété des ressources clairement définis, l'accès aux marchés et au crédit et l'engagement à long terme de toutes les parties prenantes.

Les directives fournissent en outre une approche pratique de la mise en œuvre des *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

UTILISER LES FONDS DU FEM POUR SOUTENIR LA CONSERVATION ET LES COMMUNAUTÉS

Les fonds issus d'une décision datant de 2006 d'accorder à la FAO un accès direct au FEM sont utilisés pour aider à conserver les forêts ombrophiles tropicales de plaine à Fidji et créer de nouvelles possibilités de développement stimulantes pour les propriétaires fonciers locaux.

Depuis 2006, un montant de 29,5 millions de dollars US des fonds FAO FEM a aidé à financer huit projets dans 14 pays d'Afrique, du Proche-Orient, d'Amérique du Sud, d'Asie et du Pacifique, principalement pour la conservation de la biodiversité. Les projets soutiennent des activités telles que les réformes législatives et des politiques, la formation, la surveillance et l'évaluation, la gestion des conflits hommes-faune sauvage et la formulation de stratégies financières.

À Fidji, la FAO et le FEM donnent leur appui à la création d'un fonds de dotation pour la conservation du bassin de Sovi, l'une des zones les plus vastes et diversifiées biologiquement de forêts tropicales de plaine du pays, couvrant

quelque 19 600 hectares. À ce jour, la Compagnie des eaux de Fidji et le Fonds mondial pour la conservation de Conservation International ont affecté 3,75 millions de dollars US au fonds de dotation, et FAO FEM a fourni une contribution de 225 000 de dollars US.

Pour la première fois dans le pays, la zone protégée du bassin de Sovi a été cédée à bail par les communautés locales propriétaires foncières, qui reçoivent des paiements et d'autres avantages liés au développement en échange de la conservation de la zone. Les propriétaires fonciers peuvent poursuivre leurs activités traditionnelles de récolte d'aliments et de pêche – de sorte que la sécurité alimentaire n'est pas compromise – et sont recrutés pour gérer la zone. Le potentiel d'écotourisme est élevé dans la zone, offrant aux propriétaires une autre source possible de revenu.

La FAO aide d'autres zones à Fidji, ainsi qu'à Nioué, Samoa et Vanuatu, à mobiliser des fonds pour la conservation et la gestion des aires protégées grâce, par exemple, au développement de l'écotourisme, aux paiements pour les services écosystémiques et aux taxes environnementales.

— “ —
LA ZONE PROTÉGÉE DU BASSIN DE SOVI A ÉTÉ CÉDÉE À BAIL PAR LES COMMUNAUTÉS PROPRIÉTAIRES FONCIÈRES LOCALES, QUI REÇOIVENT DES PAIEMENTS ET D'AUTRES AVANTAGES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT EN ÉCHANGE DE LA CONSERVATION DE LA ZONE

— ” —



— “ —

**LE PROJET PILOTE S'ÉTENDRA
À L'ÉTHIOPIE ET AU NIGÉRIA ET
DEVIENDRA UN PROGRAMME DÉTAILLÉ
DE DIX ANS QUI FERA PARTIE DE
L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE
VERTE POUR LE SAHARA ET LE SAHEL.**

— ” —

PROMOUVOIR LES VALEURS ENVIRONNEMENTALES DES FORÊTS, DES ARBRES HORS FORÊT ET DE LA FORESTERIE

RENFORCER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET COMBATTRE LA DÉGRADATION DES SOLS DANS LE SAHEL

Grâce à la propagation d'espèces d'acacia arborescentes, à l'introduction de nouvelles techniques de collecte de l'eau de pluie et au renforcement des capacités des populations locales, notamment des femmes, un projet pilote financé par le Fonds fiduciaire italien pour la salubrité et la sécurité alimentaires et mis en œuvre par la FAO et d'autres partenaires a permis de remettre en état plus de 13 000 hectares de terres dégradées, contribué à arrêter la désertification et amélioré les moyens d'existence.

Le projet Opération acacia a été mis en œuvre dans six pays subsahariens producteurs de gomme et de résine – Burkina Faso, Tchad, Niger, Kenya, Sénégal et Soudan. Grâce à des approches participatives, il a contribué à la création de capacités chez les communautés locales pour la remise en état des systèmes agrosylvopastoraux d'acacia dégradés et l'amélioration de la viabilité de la production de résine et de gomme. Les innovations testées par le projet comprenaient

le système mécanisé Vallerani de collecte de l'eau de pluie, l'établissement de pépinières et de systèmes de production végétale et des pratiques améliorées de récolte et de transformation des produits agricoles, de la gomme et de la résine. Le Réseau pour les gommes et résines naturelles en Afrique, qui compte 15 pays membres, a aussi été renforcé grâce à l'évaluation des ressources, des programmes de formation, le partage des informations et la vulgarisation.

En fonction du financement, le projet pilote s'étendra à l'Éthiopie et au Nigéria et deviendra un programme détaillé de dix ans qui fera partie de l'Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel.

Le projet Opération acacia a montré qu'une combinaison de techniques de conservation et de remise en état des ressources en terres et en eau et l'emploi d'espèces d'acacias – avec leurs nombreux rôles dans la fertilité du sol et la production de gomme, bois de feu et fourrage, par exemple – peut aider les populations sahéniennes à appliquer des pratiques qui augmenteront leur adaptabilité au changement climatique et amélioreront leur sécurité alimentaire.

6

RÉDUIRE LE DANGER DE CATASTROPHES GRÂCE À LA GESTION COMMUNAUTAIRE DES BASSINS VERSANTS

Dans la période postérieure au tremblement de terre dévastateur qui a frappé le Pakistan en 2005, où 80 000 personnes ont péri et 3 millions ont été directement touchés, FAO Forêts a participé à un projet de réhabilitation massive dans 17 bassins versants affectés par le tremblement de terre.

Mis en œuvre en collaboration étroite avec les bureaux forestiers de district au Pakistan et le Centre international pour la mise en valeur intégrée des montagnes, le projet a adopté une approche axée sur le paysage pour introduire –

par l'entremise de comités de gestion participative des bassins versants au niveau du village – des mesures pour promouvoir la stabilisation des pentes et la régénération des forêts, établir des pépinières forestières et des vergers, réparer les réseaux d'irrigation et les terrasses agricoles, et améliorer la santé du bétail et la production maraîchère.

Le projet, qui a duré quatre ans jusqu'en 2011, comprenait également une innovation institutionnelle particulièrement intéressante. Contrairement aux procédures de planification traditionnelles, les communautés ont pu, par l'entremise de comités de gestion des bassins versants, planifier et prioriser leurs activités, alors que les bureaux forestiers de district et d'autres organisations connexes soutenaient la mise en œuvre. Cette approche participative axée sur le paysage a augmenté la résilience des communautés locales face aux catastrophes naturelles, et éliminé l'habitude de la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. Le changement positif au plan environnemental aussi bien que communautaire est apparu clairement pendant les inondations de juillet 2010; les communautés soutenues par le projet étaient bien préparées à affronter la catastrophe, et les dommages dus aux inondations dans les bassins versants du projet étaient relativement limités grâce à la protection offerte par les forêts nouvellement restaurées. Les communautés se sentent les propriétaires de cette amélioration de l'environnement et de leurs moyens d'existence et pourront solliciter d'une seule voix un soutien à l'avenir.

INTÉRÊT MONDIAL POUR LES GLISSEMENTS DE TERRAIN

Le deuxième Forum mondial sur les glissements de terrain, hébergé par la FAO sous l'égide du Comité de promotion mondiale du Programme

international relatif aux glissements de terrain, a mis les glissements de terrain au centre de l'attention mondiale en 2011. Il a réuni 700 acteurs mondiaux clés en matière de réduction des risques de glissements de terrain, y compris des chercheurs, ingénieurs et utilisateurs finaux, pour souligner l'importance des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire dans les approches axées sur le paysage et les multiples dangers. Notamment, la session du Département des forêts sur les glissements de terrain,

— “ —

**LE FORUM A RÉUNI 700
ACTEURS MONDIAUX CLÉS POUR
SOULIGNER L'IMPORTANCE DES
MOYENS D'EXISTENCE ET DE LA
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS
LES APPROCHES AXÉES SUR LE
PAYSAGE ET LES MULTIPLES
DANGERS**

— ” —

les systèmes d'utilisation des terres et la sécurité alimentaire a mis l'accent sur la centralité des facteurs liés aux moyens d'existence dans la gestion des risques de catastrophes.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES RÉGIONS MONTAGNEUSES

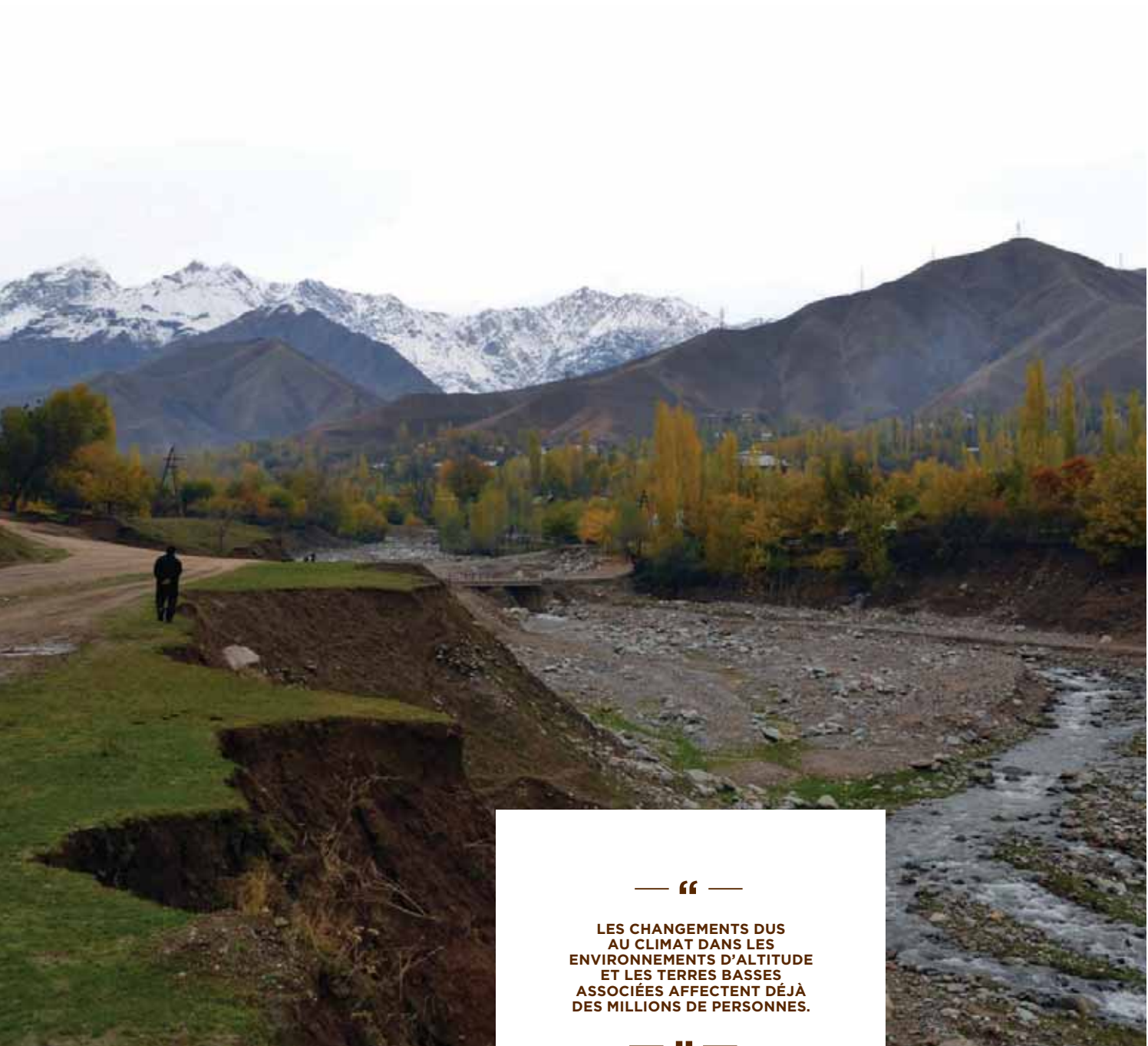
Le changement climatique pourrait avoir des effets dévastateurs sur les écosystèmes de montagne, mais la prise de conscience de ces dangers reste faible. Pour raviver l'attention, le Secrétariat du Partenariat de la montagne – une alliance de partenaires de l'ONU comprenant la FAO (qui héberge le Secrétariat) – a organisé trois réunions régionales au Chili, au Tadjikistan et en Ouganda en 2011.

Aux participants à ces réunions – fonctionnaires du gouvernement, décideurs, scientifiques et journalistes – ont été présentées les preuves que les changements dus au climat, dans les environnements d'altitude et les terres basses associées, frappent déjà des millions de personnes.

Les participants à la réunion au Chili, organisée conjointement par le Ministère chilien des affaires étrangères et le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ont pris note du fait que l'augmentation de la migration et les pratiques impropres d'utilisation des terres dans les Andes méridionales déterminaient une insécurité alimentaire croissante, la désertification et la perte de biodiversité. Les participants à la réunion au Tadjikistan tenue avec le soutien de l'Université d'Asie centrale et le Gouvernement du Tadjikistan, sont convenus que l'Asie centrale est un point chaud du changement climatique qui provoque des altérations des

débits d'eau dont les effets sont potentiellement préjudiciables pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. La réunion en Ouganda, convoquée avec l'aide du Programme des Nations Unies pour l'environnement, a promu la préparation d'un programme visant à stimuler l'intérêt pour les environnements de montagne en Afrique.

Il a été convenu à ces trois réunions qu'un échange accru d'informations techniques et stratégiques, la création d'institutions, des études sur l'optimisation économique et les services écosystémiques, et davantage de recherche sont essentiels à la réalisation du développement durable dans les régions montagneuses face au changement climatique.



— “ —

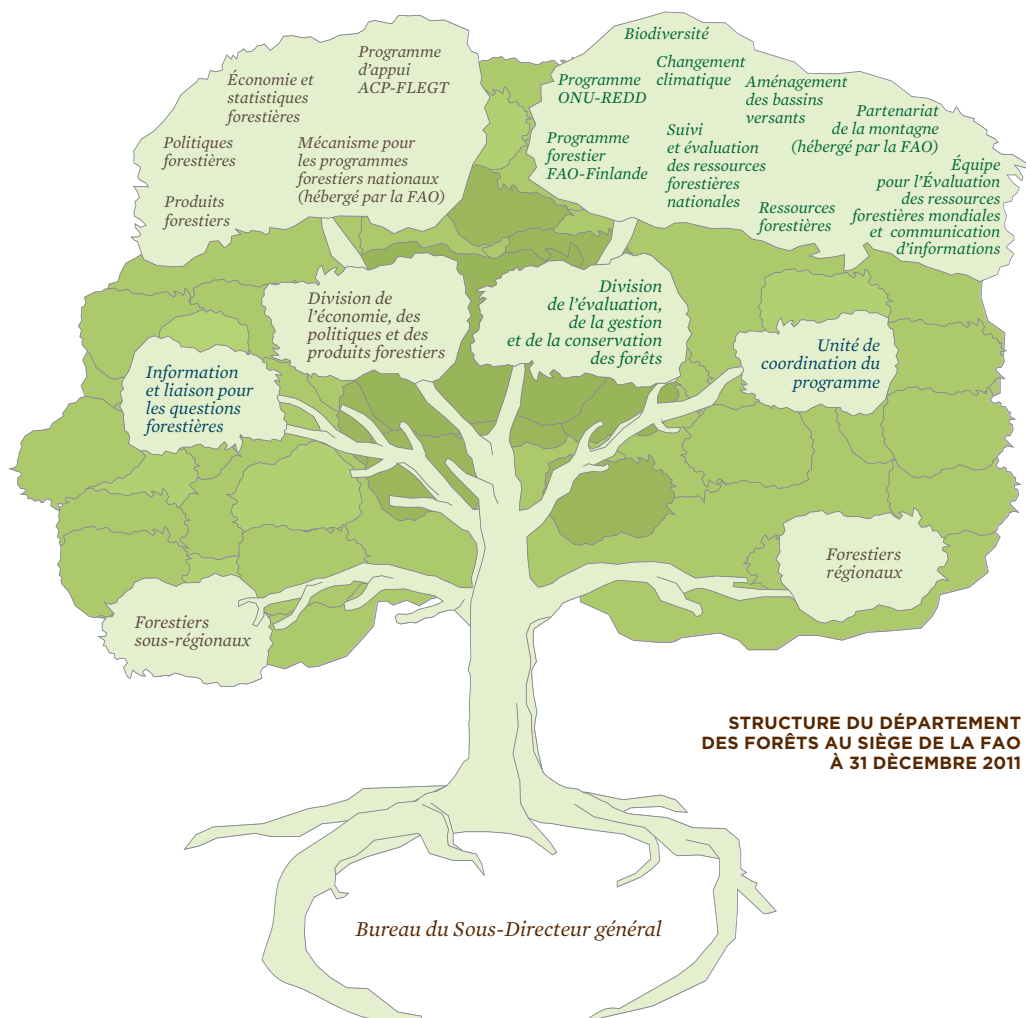
**LES CHANGEMENTS DUS
AU CLIMAT DANS LES
ENVIRONNEMENTS D'ALTITUDE
ET LES TERRES BASSES
ASSOCIÉES AFFECTENT DÉJÀ
DES MILLIONS DE PERSONNES.**

— ” —

LE PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO EN CHIFFRES

RESSOURCES HUMAINES

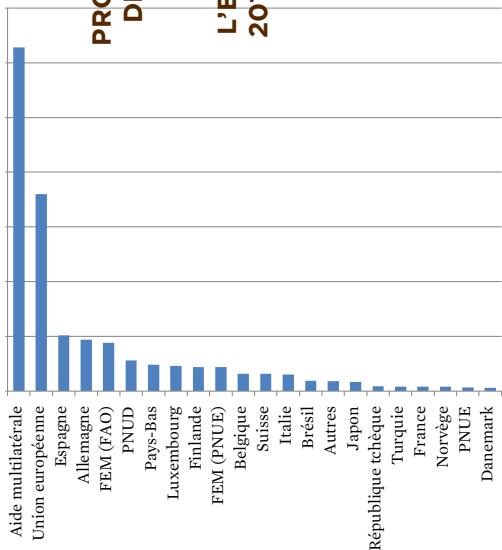
À la fin de l'exercice biennal 2010-2011, le Département des forêts de la FAO avait 83 professionnels et fonctionnaires au niveau dirigeant et 20 autres professionnels dans les bureaux décentralisés. Le Département avait aussi 33 membres des services généraux et un peu plus que 50 consultants à court terme au siège. À la fin de 2011, le Département des forêts de la FAO au siège a été restructuré pour améliorer l'efficacité et l'efficience de ses prestations; la figure montre la nouvelle structure.



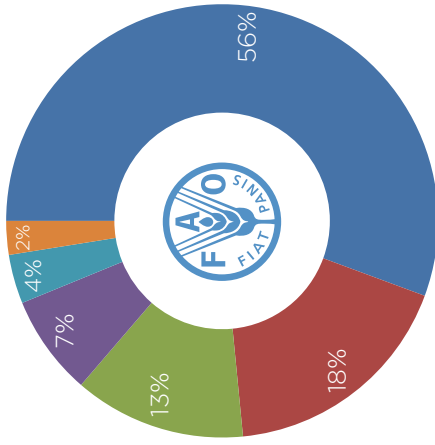
RESSOURCES FINANCIÈRES

Le financement du programme forestier de la FAO provenant du Programme ordinaire de la FAO pour l'exercice biennal 2010-11 s'élevait à 42 millions de dollars US, soit environ 4 pour cent du budget total du Programme ordinaire. En outre, des contributions volontaires ont été offertes par des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et des fonds fiduciaires qui se sont élevés à 81 millions de dollars US pour l'exercice biennal.

Pendant l'exercice biennal, le Programme forestier de la FAO avait plus de 200 projets en cours dans plus de 60 pays avec un budget total pour les projets de 321 millions de dollars US. Le Département des forêts de la FAO au siège a dirigé la mise en œuvre de 39 de ces projets, six ont été dirigés par le Département de la coopération technique de la FAO et les projets restants par les bureaux décentralisés de la FAO. En ce qui concerne les régions, l'Amérique latine et les Caraïbes ont eu la part la plus importante des projets en valeur, suivies de l'Afrique. Un peu plus de la moitié du budget total affecté aux projets a été allouée aux projets interrégionaux et mondiaux, qui ont été mis en œuvre principalement par le siège en faveur de tous les pays.

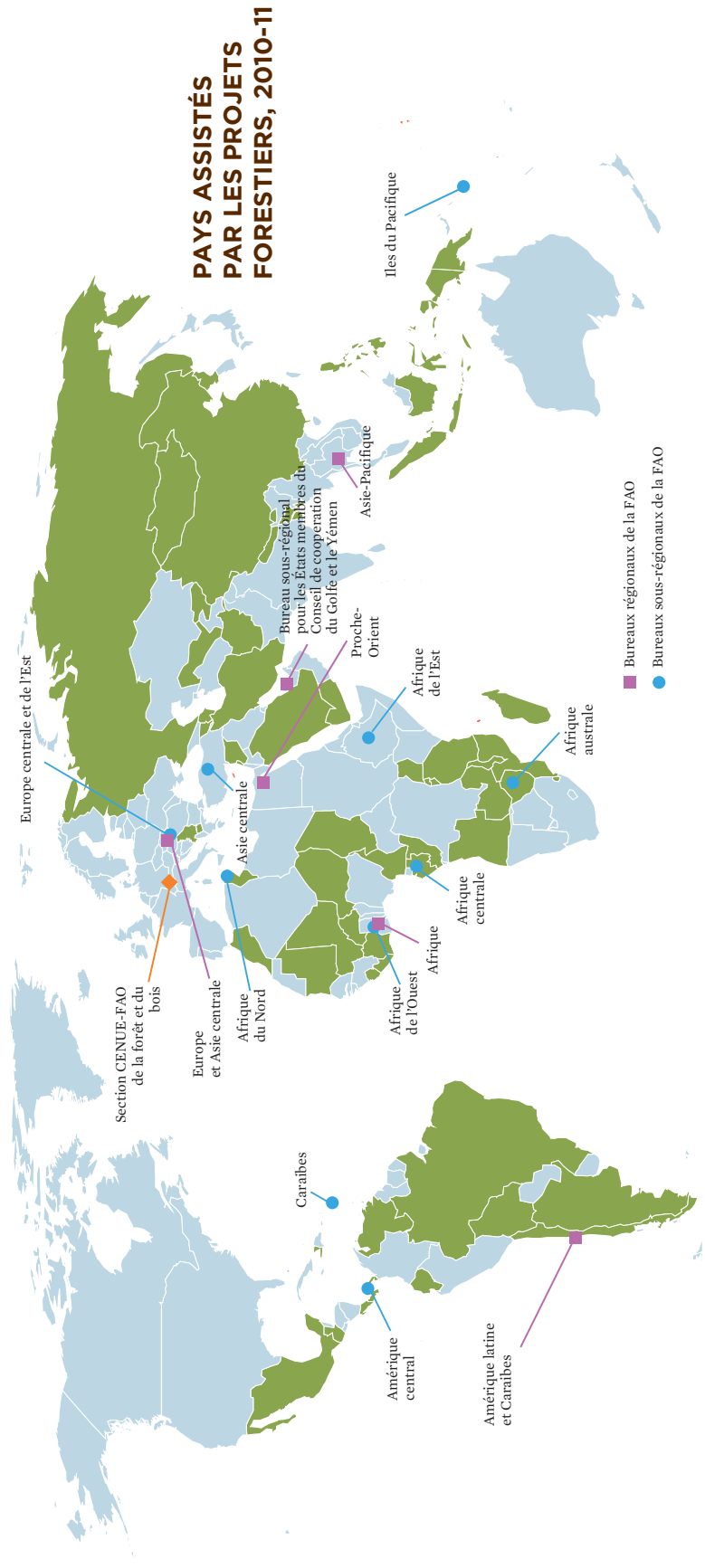


EXÉCUTION DE PROJETS FORESTIERS DE LA FAO, PAR LES BAILLEURS DE FONDS, DURANT L'EXERCICE BIENNAL 2010-11 (EN MILLIONS DE DOLLARS US)



EXÉCUTION DE PROJETS FORESTIERS DE LA FAO, PAR RÉGION, DURANT L'EXERCICE BIENNAL 2010-11 (EN MILLIONS DE DOLLARS US)

- Interrégionaux
- Amérique latine et Caraïbes
- Afrique subsaharienne
- Asie-Pacifique
- Proche-Orient et Afrique du Nord
- Europe et Communauté d'États indépendants





Forestry Department
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Viale delle terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
E-mail: fo-library@fao.org
www.fao.org/forestry

FAO Regional Office for Africa
FAO Building
Gamal Abdul Nasser Road
Accra, Ghana
E-mail: FAO-RAF@fao.org
Web address: www.fao.org/africa

FAO Regional Office for Asia and the Pacific
39 Phra Athit Road
10200 Bangkok, Thailand
E-mail: FAO-RAP@fao.org
Web address: www.fao.org/world/regional/rap/

FAO Regional Office for Europe and Central Asia
34 Benczur utca
Budapest, Hungary
E-mail: REU-Registry@fao.org
Web address: www.fao.org/europe/en/

FAO Regional Office for Latin America and the Caribbean
Av. Dag Hammarskjöld 3241 – Vitacura
Casilla 10095
Santiago, Chile
E-mail: FAO-RLC@fao.org
Web address: www.rlc.fao.org

FAO Regional Office for the Near East
11, El Eslah El Zeraï Street
Dokki, Cairo, Egypt
E-mail: FAO-RNE@fao.org
Web address: www.fao.org/world/Regional/RNE/index_en.htm

UNECE/FAO Forestry and Timber Section
Palais des Nations
CH-1211
Geneva 10, Switzerland
Email: Info.timber@unece.org
Web address: www.unece.org

Photographies

G. Marcelli
M. E. Muriel
J. Herrero
L. Feliziani
R. Beatty
M. Valerio
C. Brown
A. Karsymbek

Tirées de mediabase.fao.org (©FAO):
S. Callagher (cover)
S. Terrill
R. Faidutti
G. Napolitano
J. M. Baliellas
S. Diallo

Tirées de www.fao.org/mediabase/forestry:
J. Masuch
J. Ball
H. Batuhan Gunsen